

20 ANS PLUS TARD > POLYTECHNIQUE VUE DE L'INTÉRIEUR

MICHÈLE OUMET PAGES A2 ET A3

cyberpresse.ca

LA PRESSE

52 PAGES EN COULEUR



LA PRESSE AFFAIRES MAGAZINE
LE TRIO
DES FRÈRES MOLSON
UN GRAND REPORTAGE DE SOPHIE COUSINEAU



Le quart des Alouettes Anthony Calvillo célèbre la victoire des siens 28 à 27 face à la Saskatchewan.

PHOTO ALBERTO ELLI/REUTERS

ENFIN!

Montréal met fin à une série de quatre défaites en finale grâce à un placement inespéré sur le dernier jeu du match.

SPORTS PAGES 1 À 3 *Sensationnel* JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

GILLES CARLE > 1929-2009 ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 À 3

Gilles Carle

SILENCE, ON REND HOMMAGE

« Je lui dois tout »
Carole Laure raconte

L'heureux inconnu
NATHALIE PETROWSKI

La vie heureuse de Gilles C
NATHALIE COLLARD PAGE A14



10 ANS DE PRIUS

Retour sur l'hybride de la première heure

SÉBASTIEN TEMPLIER
L'AUTO PAGES 14 ET 15



EXCLUSIF

L'OFFRE AU SECTEUR PUBLIC

UN CONTRAT DE CINQ ANS, PAS DE GEL DE SALAIRE

Québec devrait proposer aujourd'hui un contrat de cinq ans aux centrales du secteur public qui représentent 475 000 syndiqués. DENIS LESSARD PAGE A6

NOS CHRONIQUEURS



La victoire de Wal-Mart

Cour suprême et droit du travail : une prudence extrême
YVES BOISVERT PAGE A5



Tous des paparazzis

Quand Guy A. Lepage s'insurge contre les paparazzis amateurs
PATRICK LAGACÉ PAGE A7

SKI ALPIN > VERS LES JEUX DE VANCOUVER DE L'OR... ET UNE JAMBE CASSÉE POUR LES CANADIENS

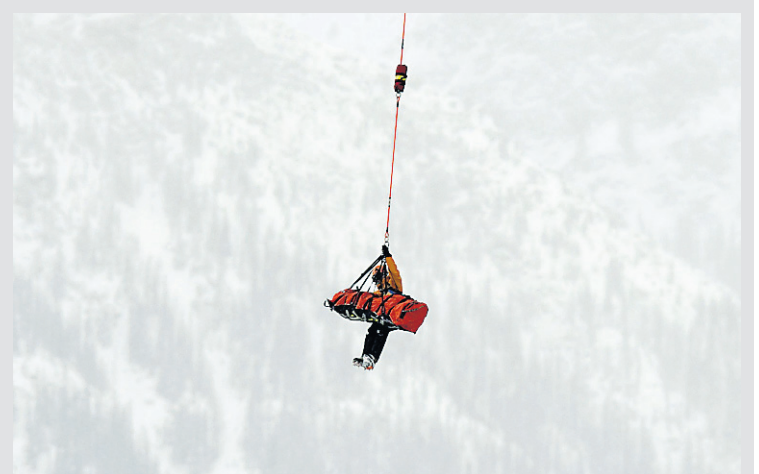


PHOTO DON EMMERT, AFP

Les skieurs canadiens ont montré leurs couleurs, hier à Lake Louise, en Alberta. Manuel Osborne-Paradis, d'Invermere, en Colombie-Britannique, a dominé le premier super-G de la saison, une surprise. Erik Guay, de Mont-Tremblant (4^e), et Robbie Dixon (5^e), de Whistler, ont terminé au pied du podium. Mais la fête a été ternie par la fracture à une jambe de leur compatriote John Kucera, qui a été évacué de la piste par hélicoptère. Kucera avait remporté l'or en descente aux Mondiaux de Val d'Isère l'hiver dernier.

NOS INFORMATIONS SPORTS PAGE 7



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

Jean Charest est en faveur d'une commission d'enquête... pour savoir ce qui s'est passé chez Tiger Woods.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

Programmes de cycles supérieurs

- Maîtrise en sciences de l'environnement
- Maîtrise en biophysique et biologie cellulaires
- Maîtrise en sciences de l'énergie et des matériaux
- Maîtrise en sciences des pâtes et papiers
- Maîtrise en physique
- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en génie électrique
- Doctorat en sciences de l'environnement
- Doctorat en biophysique et biologie cellulaires
- Doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux
- Doctorat en génie papetier



Environnement

- Les bassins versants et l'écologie aquatique
- La biologie végétale

Ressources naturelles, énergie et développement durable

- L'hydrogène comme vecteur d'énergie alternative
- Les technologies vertes, l'environnement et la biotechnologie

POLYTECHNIQUE 20 ANS APRÈS



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

André Tessier était directeur de la division du crime contre la personne de la police de Montréal en 1989. La tuerie de Polytechnique, il l'a vécue aux premières loges en coordonnant le travail des policiers sur place. Après le drame, il a travaillé comme un fou, passant trois jours sans dormir.

LA TUERIE VUE

Deux policiers et un coroner reviennent sur le drame du 6 décembre

Le 6 décembre 1989, Marc Lépine abat 14 étudiantes à l'École polytechnique, puis il retourne son arme contre lui et se tire une balle dans la tête. Cette histoire a profondément marqué le Québec. Vingt ans après la tragédie, deux policiers et un coroner envoyés sur les lieux racontent leur drame de Poly. Récit douloureux.



MICHÈLE OUIMET

André Tessier est dans un cocktail de la Gendarmerie royale du Canada lorsqu'un collègue lui dit qu'on le cherche partout. «Il y a une prise d'otages à l'École polytechnique», le prévient-il.

Il cherche un téléphone et appelle le quartier général de la police. L'information est confirmée: prise d'otages.

André Tessier saute dans son auto. Il est avec un collègue. Il est environ 17h45. La circulation est infernale, la première neige de l'hiver tombe sur la ville.

Dans l'auto, André Tessier parle peu. Il se concentre. Il prépare son plan d'intervention. C'est lui le grand patron de la division du crime contre la personne de la police de la Ville de Montréal, lui qu'on appelle quand il y a une prise d'otages, lui qui doit coordonner le travail des dizaines de policiers qui ne tarderont pas à débarquer à Polytechnique.

Quand il arrive vers 18h, c'est le chaos. Son collègue Jacques Duchesneau, directeur de la division du crime organisé, est déjà sur place. «Ça crie, on sort des blessés, on découvre des corps, il y a du sang partout», raconte Duchesneau. Les gens affolés sortent en courant. Peut-être que le suspect est parmi eux.

Marc Lépine vient d'abattre 14 jeunes femmes. Le carnage a commencé à 17h15 et s'est terminé à 17h35 quand Lépine s'est tiré une balle dans la tête. Vingt minutes de folie meurtrière. Mais ça, André Tessier ne le sait pas encore.

Pendant que le directeur du poste de quartier lui explique rapidement ce qui se passe, André Tessier aperçoit son collègue Pierre Leclair assis sur un banc près de la cafétéria, la tête entre les mains, figé dans la douleur. Il est blanc comme un drap.

«Sa fille a été abattue», l'avertit le directeur du poste. «Je ne savais pas quoi lui dire, se rappelle André Tessier. Je l'ai serré contre moi et je lui ai dit: "Je te souhaite du courage, beaucoup de courage." J'étais ébranlé. J'ai deux enfants. On est tous des pères de famille.»

Commémorations

Polytechnique tiendra une cérémonie laïque dimanche en mémoire des 14 étudiantes assassinées par un tireur fou il y aura 20 ans, ce 6 décembre.

Les familles des victimes, les personnes blessées lors de l'événement, les diplômés de Polytechnique, les professeurs, le personnel, les retraités et les étudiants sont conviés à cette cérémonie qui sera sur invitation seulement.

Le grand public est plutôt invité à aller se recueillir pendant la fin de semaine prochaine devant la façade ouest du pavillon principal de Polytechnique.

C'est là que se trouve la plaque portant le nom des 14 étudiantes, plaque qui sera fleurie pour l'occasion. Un grand rassemblement et une chaîne humaine se tiendront par ailleurs au parc Émile-Gamelin, à 13h dimanche, à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine.

Un concert-bénéfice au profit de la Coalition pour le contrôle des armes à feu se tiendra le 6 décembre, à 19h, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, à Verdun.

Parmi les autres activités commémoratives prévues cette semaine, soulignons l'exposition *20 ans d'actions*, au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, et un colloque international sur la tuerie de Polytechnique, vendredi, samedi et dimanche au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

Anne-Marie Dussault prépare quant à elle une émission spéciale sur la tragédie de Polytechnique. Ses invités: Sylvie Haviernick, sœur d'une victime, Alain Perreault et Lili-Anna Peresa, ex-étudiants à Polytechnique, et Jacques Duchesneau, ancien directeur de la police de Montréal. Mardi à 19h sur RDI.

La campagne publicitaire pour faire échec à la violence contre les femmes se poursuit jusqu'au 6 décembre.

— Louise Leduc

www.chanel.ca ©CHANEL, Inc. CHANEL® CHANEL S.A.

J12
CHANEL

Montre en céramique high tech* noire.
Mouvement mécanique à remontage automatique. Réserve de marche 42 heures.
* Haute Technologie

Disponible chez:
CHATEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS • JEWELLERS

2020 Rue De La Montagne, Montréal: (514) 845-4651 • 1-888-883-8283
www.chateaudivoire.com

HUBLOT
GENEVE

BIG BANG

Disponible exclusivement chez:
CHATEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS • JEWELLERS

2020 Rue De La Montagne, Montréal: (514) 845-4651
Sans-Frais: 1-888-883-8283 • www.chateaudivoire.com

Hublot TV en direct sur : www.hublot.com



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Jacques Duchesneau était directeur de la division du crime organisé de la police de Montréal en 1989. « Ça crie, on sort des blessés, on découvre des corps, il y a du sang partout. Les gens affolés sortent en courant. Peut-être que le suspect est parmi eux », a-t-il raconté à son collègue André Tessier lorsqu'il est arrivé sur les lieux.

DE L'INTÉRIEUR

1989 qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes

«Tous les policiers se font une carapace. Si les sentiments prennent le dessus sur notre jugement, on ne peut pas faire du bon travail. Il fallait que je reprenne mon rôle de responsable. J'ai rapidement remis ma carapace.»

Vers 18h45, André Tessier convoque les policiers dans un local transformé en poste de commandement. «Tout le monde est debout, on fait ça vite. Il y avait une certaine cohue, une confusion. Il fallait que je reprenne le contrôle de la situation.»

André Tessier ouvre des locaux: un pour la morgue, un pour accueillir les parents fous d'angoisse et un troisième pour les journalistes de plus en plus nombreux qui déboulent à Polytechnique. Au total, 80 à 100 policiers travaillent sur le drame de Poly.

Des rumeurs courent: un deuxième tueur se promènerait dans l'École et des étudiants blessés se seraient barricadés dans des locaux. Des étudiants en train de mourir au bout de leur sang.

André Tessier forme des équipes et les envoie fouiller l'école, étage par étage, classe par classe. Ils arrêtent un suspect. Ce n'est pas un tueur, mais un professeur habillé de façon étrange.

André Tessier fait le tour de l'école, il arpente les six scènes de crime, il voit des cadavres, des grandes flaques de sang figées près des morts et des blessés, et Marc Lépine, une partie de la tête arrachée par l'impact de la balle. Il voit aussi le corps inerte de Maryse Leclair, la fille de son collègue, qui gît à quelques pieds de Lépine dans sa belle robe rouge qu'elle venait de s'acheter pour les Fêtes. Une expérience douloureuse, traumatisante.

«J'avais l'impression de voir Beyrouth à la télé après une explosion. Du sang, des blessés, des morts.»

Pendant qu'au rez-de-chaussée, c'est le branle-bas de combat, un silence surnaturel enveloppe les étages supé-

rieurs. «On fouille partout, dit Jacques Duchesneau. On avance sur le bout des pieds à l'affût du moindre bruit, à la recherche d'un suspect qui se cacherait ou d'une victime qui appellerait à l'aide. C'est un autre monde.»

Le coroner Paul G. Dionne, lui, reçoit les corps dans sa morgue temporaire installée dans un local du rez-de-chaussée. Il appelle Marc Poirier, de Magnus Poirier, pour qu'il envoie un embaumeur.

«Le fond de la tête des femmes avait éclaté à cause de l'impact de la balle, explique-t-il. Quand on étendait le corps sur une table, le visage se déformait à cause du creux. Il fallait remplir le crâne pour que le visage soit le plus normal possible. On le nettoyait, puis on mettait un peu de maquillage. Ensuite, on convoquait les parents pour l'identification. C'était des jeunes femmes très belles. Elles étaient à peine plus vieilles que ma fille.»

Il travaille comme un fou. Il rentre chez lui en coup de vent, le temps de prendre une douche, changer de vêtements et manger un morceau sur le pouce. Trois jours frénétiques, épuisants. Trois jours qui ont marqué sa vie.

■ ■ ■

L'enquête a duré un mois. Un mois pendant lequel André Tessier et une vingtaine de ses hommes ont fouillé la vie de Marc Lépine. Ils ont parlé à sa mère, sa sœur, son père, son entourage.

André Tessier a essayé de comprendre. Comment un homme peut-il accumuler autant de rage, ressentir une telle haine envers les femmes? Quand il parle de lui, il dit Marc. Pas Marc Lépine ni le tueur ou le forcené. Marc. Tout simplement.

André Tessier a découvert l'enfance malheureuse de Marc: un père violent, une mère dépassée, une

Tranquille, mais profondément perturbé, marqué par un père violent et une mère absente. «Il était asocial, dit André Tessier. Et schizophrène.»

Des années plus tard, quand la mère de Marc Lépine a décidé d'écrire un livre, elle a joint André Tessier.

«On s'est rencontrés dans un restaurant, se souvient-il. La rencontre a été très longue. Elle avait tellement de questions. Elle voulait comprendre pourquoi son fils avait fait ce geste. Elle m'a dit que dans ses rêves, elle avait peur que Marc la tue.»

Comme il avait tué les 14 jeunes femmes.

■ ■ ■

Les policiers ont reconstitué, pas à pas, l'itinéraire de Marc Lépine. Un circuit meurtrier de 20 minutes au cours duquel il a calmement abattu 14 femmes et blessé 14 autres personnes, dont des hommes.

Il sort et, toujours aussi calmement, il se rend près de la photocopieuse. Il tire de nouveau. Quatre personnes sont blessées. Il entend une porte qui se verrouille et voit une étudiante qui se cache. Il revient sur ses pas, aperçoit la fille à travers la vitre et tire. Il la tue sur le coup.

Il se dirige ensuite vers la cafétéria au rez-de-chaussée. Il tire encore. Puis il prend les escaliers de secours et grimpe au troisième. C'est là qu'il se rend dans le local de Maryse Leclair. Elle est en avant de la classe. Il tire. Elle tombe, blessée. Il se promène dans la classe. Il abat quatre étudiantes et en blesse trois autres, dont un garçon.

Il entend Maryse Leclair gémir. Il ne reste qu'une balle dans la carabine. Elle est pour lui. Il poignarde Maryse, puis il enlève son manteau, le met sur le canon de son fusil, pointe l'arme sur son front et tire.

Au total, il a déchargé 65 balles.

■ ■ ■

La carapace d'André Tessier a commencé à se fissurer quelques jours après le drame. Il ne s'effondre pas, mais il a des « flashes ». Il revoit les 14 filles dans la fleur de l'âge, par terre, ensanglantées.

Jacques Duchesneau arrive dans la morgue improvisée avec son état-major « pour voir le désastre », au grand déplaisir de Dionne. «Je lui ai dit: "Crisse ton camp, t'as pas d'affaire ici!"»

Le D^r Dionne filme la scène: les corps des 14 étudiantes allongées sur des tables recouvertes d'un drap blanc et le travail des deux autres coroners.

«Je n'ai jamais eu le courage de regarder les vidéos», dit-il.

Ils sont sous scellés au bureau du coroner.

Paul Dionne travaille toute la nuit. Quand il quitte Polytechnique, les premières lueurs de l'aube colorent l'horizon. André Tessier, lui, passe trois jours sans dormir.

sœur, Nadia, qui s'amusait à l'humilier.

«Nadia le ridiculisait, explique-t-il. Elle le traitait de tapette devant ses amis. Il était souvent seul et il avait beaucoup d'acné. Jeune, il avait creusé un trou dans la cour et pris la photo de Nadia pour l'enterrer.»

«Après son divorce, sa mère est retournée aux études, ajoute-t-il. Elle a placé ses enfants dans des familles d'accueil parce qu'elle se sentait incapable de s'en occuper. Plus tard, elle les a repris dans son petit appartement, puis elle leur a demandé de partir. Nadia avait des gros problèmes de drogue, elle est morte d'une overdose. Marc, par contre, était tranquille et il avait de bons résultats à l'école.»

«Il était d'un calme déconcertant, souligne André Tessier. Et il n'était pas pressé.»

Le 6 décembre 1989, à 16h, Marc Lépine est assis au bureau du registraire, un sac vert de déchets à ses pieds. À l'intérieur, sa carabine chargée à bloc.

À 17h15, il marche dans le corridor du deuxième étage. Il entre dans la salle C 230. Il demande aux gars de sortir. Personne ne le prend au sérieux. Les étudiants pensent que c'est une blague de fin d'année et que l'arme est en plastique. Il tire un coup en l'air et se met à parler fort. Il fait sortir les hommes, puis il tire six balles. Il tue trois filles et en blesse trois autres.

La carapace d'André Tessier a commencé à se fissurer quelques jours après le drame. Il ne s'effondre pas, mais il a des « flashes ». Il revoit les 14 filles dans la fleur de l'âge, par terre, ensanglantées.

Jacques Duchesneau, lui, est tourmenté par la même question: «Est-ce que j'aurais pu faire davantage? Est-ce que j'aurais pu sauver des vies?»

Quant à la carapace du D^r Dionne, elle cède quelques années plus tard. Il souffre d'un choc post-traumatique. Pendant des années, la même image le hante, une image floue, précise-t-il: le beau visage des 14 étudiantes avec un gros trou noir dans le front.

Pour joindre notre journaliste: michele.ouimet@lapresse.ca

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 8
Décès	AFFAIRES 9
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 6

Loteries	A 8
Monde	A 11 et 12
Personnalité	ARTS 8
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 7
Sudoku	AFFAIRES 4

MÉTÉO

1 à 3 cm de neige cessant en matinée, percées de soleil en après-midi, maximum 2, minimum -8
AFFAIRES 7

ACTUALITÉS

COUPE GREY LES ALOUETTES VOLENT LA VICTOIRE



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

L'ambiance était à la fête hier à la taverne Chez Normand, avenue du Mont-Royal, après la victoire in extremis des Alouettes en finale de la Coupe Grey. Tous les détails en pages 1, 2 et 3 du cahier Sports.

EN BREF

Le tiers de la population vaccinée contre la grippe

Près du tiers de la population québécoise a été vaccinée contre la grippe A (H1N1) depuis le lancement de la campagne massive d'immunisation il y a un peu plus d'un mois. À ce jour, 2,5 millions de Québécois – soit 33 % de la population – ont été immunisés contre le virus A (H1N1). Par ailleurs, l'ouverture de la vaccination au grand public la semaine dernière dans plusieurs régions, dont Montréal, a fait fracasser le record de vaccination hebdomadaire à quelques reprises. Vendredi seulement,

162 700 personnes ont reçu leur dose. Malgré cela, les autorités de santé et de sécurité publique tentent toujours de convaincre les indécis. Un sondage récemment publié par la Direction de la santé publique de Montréal a révélé que 20 % des répondants sont indécis face au vaccin et que 23 % n'ont pas l'intention de se faire vacciner. « La grippe court toujours. Nous sommes à un minimum de cinq à six fois plus d'activité grippale qu'au printemps dernier », a rappelé le directeur de la protection de la santé publique, le D^r Horacio Arruda. « La période des Fêtes, c'est une période où l'on se souhaite la santé. La vaccination, c'est un cadeau santé que l'on peut s'offrir. »

— Daphné Cameron

DODGE

GRAND CARAVAN 2010

« LA FOURGONNETTE LA PLUS FIABLE AUX É.-U.†† »

Achetez une
DODGE GRAND CARAVAN SE 2010
à partir de

19 995\$[‡]

PRIX INCLUT L'OFFRE BONI AU COMPTANT DE 500\$

NOUVELLE OFFRE

0%[†]

TAP
FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR 36 MOIS

INCLUT

REMISE
AU COMPTANT
TOTALE DE

6 000\$[§]

- Moteur V6 de 3,3 L polycarburant avec transmission automatique
- Banquette de 3^e rangée Stow 'n Go^{MD} rabattable dans le plancher avec position hayon
- Freins antiblocage à disque aux 4 roues
- Système électronique d'antidérapage (ESP^{MC}) avec assistance au freinage
- Climatiseur
- Radio AM-FM-CD à compatibilité MP3 et 4 haut-parleurs
- Coussins gonflables frontaux et rideaux latéraux

Modèle SXT montré †

ÉCONOMIQUE LOGIQUE

Autoroute : 8,4 L/100 km (34 mpg)^Δ
Ville : 12,6 L/100 km (22 mpg)^Δ

★★★★★

Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA
aux essais de collision frontale et latérale^{¶¶}

LES CHOIX GAGNANTS

DES FÊTES

CHOISISSEZ L'UNE DE CES OFFRES BONIS EXCEPTIONNELLES.

JUSQU'À

1 500\$^{*}

D'ACCESSOIRES MOPAR

JUSQU'À

1 000\$^{**}

EN PROGRAMME D'ENTRETIEN
PROLONGÉ

JUSQU'À

750\$[^]

D'OPTIONS SANS FRAIS

JUSQU'À

500\$[^]

DE BONI AU COMPTANT

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR CONSTATER, VOUS AUSSI, POURQUOI PLUS DE GENS AU PAYS CHOISSENT DODGE.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

L'acheteur avisé lit les petits caractères : * † ‡ § ¶ †† ‡‡ Δ. Les offres « Faites un choix gagnant » s'appliquent à l'achat ou à la location pour usage personnel seulement des modèles 2009 Ram 1500 et Ram Heavy Duty, et des modèles 2010 Dodge Grand Caravan, Journey, Ram 1500 et Chrysler Town & Country. Certaines de ces allocations seront déduites du prix négocié après l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. Les offres « Faites un choix gagnant » ne sont applicables qu'au moment de l'achat ou de la location d'un véhicule admissible. Les offres sont valides du 10 au 30 novembre 2009 chez les concessionnaires participants et sont sujettes à changement sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Le rabais sur les accessoires Mopar inclut les taxes et l'installation, et doit être utilisé au moment de l'achat ou de la location d'un véhicule admissible pour l'achat et l'installation de pièces et d'accessoires Mopar. Toute portion non utilisée du rabais sur les accessoires Mopar ne sera pas remboursée et ne pourra pas être conservée pour usage ultérieur. †† Le rabais pour programme d'entretien prolongé peut être utilisé pour l'achat de tout programme d'entretien de Chrysler Canada. Toute portion non utilisée de ce rabais ne sera pas remboursée et ne peut être conservée pour usage ultérieur. ‡ Le rabais pour les options sans frais sera déduit du prix des options et rehaussements admissibles avant les taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails quant aux options et rehaussements admissibles. Toute portion non utilisée de ce rabais ne sera pas remboursée et ne peut être conservée pour usage ultérieur. § Le boni au comptant sera déduit du prix négocié pour l'achat ou la location d'un véhicule admissible après application des taxes. Le rabais comptant peut être utilisé pour réduire le prix d'un véhicule ou pour réduire les versements mensuels. Sinon, le client peut choisir d'obtenir un chèque pour le rabais comptant. ¶ Ces offres, d'une durée limitée, s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel des véhicules neufs Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F). Le prix d'achat s'applique au nouveau Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 19 995\$. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant (Dodge Grand Caravan SE : 6 000\$) déduite du prix négocié avant l'application des taxes, ainsi qu'en un boni au comptant (Dodge Grand Caravan SE : 500\$) déduit du prix négocié après l'application des taxes. †† Les remises au comptant, allocations/rabais du fabricant consenties aux concessionnaires (Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 6 000\$) sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. † Taxe annuelle en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 0% pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC, avec un comptant initial de 0\$. Exemple : Dodge Grand Caravan SE 2010 avec un prix de vente de 19 995\$ financé à un taux annuel de 0% pour 36 mois équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 256,35\$, des frais de crédit de 0\$ et une obligation totale de 19 995\$. Les frais d'inscription au RDPM incluant les frais de registre (60\$), les droits sur les pneus neufs (15\$), le transport (1 400\$), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. †† Les Dodge Caravan et Grand Caravan ont connu le moins grand nombre de problèmes par groupe de 100 véhicules dans la catégorie des voitures intermédiaires de catégorie moyenne selon l'étude 2009 sur la fiabilité des véhicules aux É.-U. de J.D. Power and Associates. L'étude mesurant le nombre de problèmes éprouvés pendant les 12 derniers mois sur des véhicules de 3 ans d'âge (voitures et camions de l'année-modèle 2006) repose sur les réponses de 46 313 consommateurs. Les résultats de cette étude réalisée par J.D. Power and Associates sont basés sur l'expérience et la perception de consommateurs américains interrogés en octobre et en novembre 2008. Votre expérience peut différer. Consultez jdpower.com. Δ Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada (RNCan). Votre consommation d'essence peut varier. † Prix du modèle illustré : Dodge Grand Caravan SXT : 26 945\$, incluant 5 000\$ de remise au comptant et 750\$ d'options sans frais. †† Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Méthodes de test utilisées lors de tests de collision frontale et latérale des modèles 2010 Dodge Grand Caravan. MD SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC. et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge

La victoire de Wal-Mart



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Bizarre, tout de même. La décision Wal-Mart de vendredi, par la Cour suprême, a pour effet de mieux protéger les employeurs les plus gros et les plus violemment antisyndicaux.

En effet, si le Wal-Mart de Jonquière avait «seulement» congédié quelques militants syndicaux en demeurant ouvert, un recours assez simple et efficace s'ouvrait aux syndiqués. C'était été à Wal-Mart de justifier les congédiements.

Mais puisque Wal-Mart a choisi l'arme nucléaire et fermé son premier magasin syndiqué en Amérique du Nord... ce recours n'est pas possible, a tranché la Cour suprême.

Il est frappant de constater combien cette cour, parfois si audacieuse dans certains domaines du droit, devient prudente à l'extrême en droit du travail.

■ ■ ■

À lire les motifs des deux groupes de juges, on devine qu'il y a eu une sérieuse bagarre idéologique dans la salle de réunion de la Cour suprême.

Pour le juge Ian Binnie, qui écrit pour la majorité de six

juges, l'affaire est une pure question de procédure qui n'a rien à voir avec l'appréciation des pratiques de Wal-Mart.

Les employés du Wal-Mart de Jonquière auraient pu avoir droit à une compensation, écrit-il. Mais voilà, ils ont utilisé le mauvais article du Code du travail. Tant pis pour eux.

Pour la juge Rosalie Abella, qui écrit une vive dissidence au nom des trois minoritaires, ses collègues adoptent une interprétation beaucoup trop

démontrer qu'il a été mis à la porte pour une raison juste et suffisante.

C'est cet article du Code du travail qu'invoquait Gaétan Plourde contre le Wal-Mart de Jonquière.

M. Plourde a échoué devant la Commission des relations de travail, selon laquelle une fermeture complète et véritable est en soi une cause suffisante de congédiement: il n'y a plus d'emploi.

Comme la réparation à un congédiement antisindical peut aller jusqu'à la réintégration forcée de l'employé, les tribunaux estiment que ce mécanisme est inapplicable à ce genre de situation.

La décision de la CRT a été confirmée devant toutes les cours, et vendredi par la Cour suprême.

d'un seul syndiqué. En cela, il suit la tradition jurisprudentielle québécoise des 30 dernières années.

La FTQ demandait précisément de faire table rase de cette jurisprudence, qui a pour effet paradoxal de protéger les employeurs qui utilisent l'arme antisindical suprême.

Quand on sait comment la Cour suprême a réécrit la jurisprudence au fil des ans dans toutes sortes de domaines, on a le droit d'être étonné de la voir se cramponner cette fois-ci à la tradition. D'autant plus que cette tradition part d'une décision québécoise de 1981, donc un an avant l'entrée en vigueur de la Charte des droits et libertés, qui garantit notamment la liberté d'association.

■ ■ ■

Wal-Mart n'est pas une simple binerie qui décide de fermer en désespoir de cause. C'est la plus grosse société au monde. Ses plans d'ouverture et de fermeture de magasins font partie d'un plan stratégique. Il est assez évident que la fermeture de Jonquière servait d'avertissement aux autres magasins au Québec et ailleurs. Il va de soi également que son modèle d'affaires est féroce antisindical.

Certes, comme l'ont dit souvent les tribunaux, on ne peut pas forcer une entreprise à demeurer ouverte contre son gré. Elle est libre de cesser ses activités. Mais la question n'est pas là, de dire la juge Abella

La Cour suprême vient de rater une belle occasion de mettre à jour le droit du travail.

conservatrice du Code du travail qui revient à protéger les entreprises qui ferment pour des motifs antisindicaux.

Elle a entièrement raison, à mon avis.

■ ■ ■

Quand un salarié actif syndicalement se fait congédier, le Code du travail présume que son congédiement est une mesure de rétorsion antisindical. C'est à l'employeur de

Il aurait fallu, écrit le juge Binnie, que M. Plourde utilise un autre article du Code du travail qui permet une réparation pour des gestes antisindicaux d'un employeur. Par contre, c'est sur ses épaules qu'aurait reposé le fardeau de prouver les motifs antisindicaux de Wal-Mart, ce qui complique passablement l'affaire.

Pour le juge Binnie, une fermeture pure et simple suppose un recours de tous les membres du syndicat, pas un recours

à ses collègues, sur un ton mordant: «Il m'apparaît étrangement pléonastique de conclure que la fermeture d'une entreprise est une raison suffisante pour fermer une entreprise.»

Dans le cas de Jonquière, cette fermeture survient comme par hasard au moment où un arbitre s'apprête à imposer une première convention collective. Dans un contexte semblable, ce devrait être à l'employeur de démontrer que la fermeture était due à des motifs économiques, et non à une stratégie antisindical.

Ce n'est pas un fardeau insurmontable pour l'employeur. De très nombreuses causes ont donné raison à l'employeur ayant congédié des employés se livrant à des activités syndicales. Participer aux activités syndicales n'est pas un bouclier contre toute forme de congédiement.

Bien entendu, dans ce cas-ci, on ne peut pas réintégrer un employé dans une entreprise qui n'existe plus. Mais on peut lui verser une compensation, comme dans les nombreux cas où, en pratique, la réintégration n'est pas possible ou souhaitable.

La Cour suprême vient de rater une belle occasion de mettre à jour le droit du travail, inventé après tout pour empêcher les pratiques déloyales et abusives contre les salariés.

On ne lui demandait pas d'ébranler les fondements du capitalisme. Seulement de donner leur plein sens à des protections élémentaires.

Justement contre des employeurs du style de Wal-Mart.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

La cause opposant l'Iran à la succession de Zahra Kazemi débute cette semaine

SIDHARTHA BANERJEE
LA PRESSE CANADIENNE

La cause opposant la République islamique d'Iran à la succession de la journaliste et photographe irano-canadienne Zahra Kazemi, torturée et morte en Iran en 2003, débute cette semaine en Cour supérieure du Québec.

Le gouvernement iranien souhaite se soustraire à la poursuite civile de 17 millions intentée par la famille de M^{me} Kazemi.

Les avocats des gouvernements canadien et iranien entendent faire valoir que la République iranienne ne peut être poursuivie en vertu des dispositions de la Loi sur l'immunité des États. Cette législation fédérale interdit l'institution de procédures judiciaires à l'encontre d'États étrangers devant les tribunaux canadiens, sauf dans certaines circonstances.

Cinq jours ont été réservés pour que soit entendue cette affaire au palais de justice de Montréal, à compter de mercredi.

Les avocats de la succession de M^{me} Kazemi et de son fils, Stephan Hashemi, soumettront leurs arguments en faveur de la poursuite. Le Centre canadien pour la justice internationale (CCJI) et la section canadienne francophone d'Amnistie internationale doivent également intervenir au cours des audiences.

M. Hashemi cherche à obtenir des dommages-intérêts pour l'arrestation, la détention, la torture et la mort de sa mère. Il assure cependant que l'argent ne constitue pas sa motivation première.

«Nous devons faire la démonstration qu'on ne peut traiter les citoyens de cette façon», a-t-il affirmé en entrevue.

Âgée de 54 ans, Zahra Kazemi a été arrêtée le 23 juin 2003, alors qu'elle photographiait des proches de détenus à l'extérieur de la prison d'Evin, à Téhéran.

M^{me} Kazemi n'a jamais été accusée formellement de quoi que ce soit, mais tandis qu'elle se trouvait en état de détention, elle a été battue et a succombé à ses blessures, le 10 juillet 2003. Son corps a été inhumé hâtivement en Iran.

Depuis, M. Hashemi tente sans succès d'obtenir que la dépouille de sa mère soit rapatriée au Canada.



LE POUVOIR DE LA
TRACTION INTÉGRALE

FORESTER

2.5X 2010

Location à partir de

359\$*

par mois/48 mois
Taxes en sus

À la location :

- Comptant exigé : 2 233,93 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 943,69 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

25 995\$^o

Taxes, transport et préparation en sus



Legacy, Outback et Forester disponibles en version PZEV



Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.

subaru-pzev.ca

Meilleur choix sécurité
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

JAPONAIS ET PLUS ENCORE !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité
- Coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant
- Et plus encore...

À la location :

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
km alloués: 24 000 km
km excédentaires: 0,10 \$/km

Remise de

500\$
à l'achat ou à la location[†]

À la location :

- Comptant exigé : 3 024,76 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 700,90 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

20 995\$^o

Taxes, transport et préparation en sus

- Aussi disponible : IMPREZA 2.5i 5 portes 2010

Meilleur choix sécurité
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY



IMPREZA

2.5i 4 portes 2010

Location à partir de

239\$**

par mois/48 mois
Taxes en sus



ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU BROSSARD BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU

SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

Traction intégrale



SUBARU

^o Remise de 500 \$ offerte à l'achat ou à la location sur les modèles Forester et Impreza à l'exception de la Impreza WRX STI. * Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. ** Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AP1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. ^o Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. [†] Mention « Meilleur choix sécurité », basée sur les critères d'évaluation 2009, pour les modèles 2010. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux trois essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 30 novembre 2009.

POLITIQUE

Le secteur public évitera le gel salarial

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Un contrat de cinq ans, sans gel salarial. Les 475 000 syndiqués du secteur public auront à se contenter de bien petites hausses de salaire, avec l'assurance toutefois qu'elles pourraient être revues si la situation économique s'améliore.

Selon les informations réunies hier par *La Presse*, le gouvernement doit ce matin proposer un contrat de cinq ans aux centrales du secteur public pour régir les conditions de travail au-delà d'avril 2010.

Monique Gagnon-Tremblay «est parvenue à convaincre ses collègues d'éviter le gel des salaires», ont indiqué plusieurs sources informées du côté des centrales. Jusqu'ici, certains quotidiens avaient indiqué que, pour 2010, les salaires seraient gelés dans le secteur public.

Le gouvernement avait laissé entendre que sa proposition salariale serait faite

à la mi-décembre, mais Jean Charest a, semble-t-il, choisi de presser le pas, soucieux d'alimenter le débat public avec d'autres sujets que la tenue d'une enquête publique sur l'industrie de la construction et l'adjudication des contrats. En réalité, Québec avait jusqu'à la toute fin du mois de décembre pour

pour un automobiliste, a déjà annoncé *La Presse* au début du mois de novembre.

Les syndiqués du secteur public sont encore sous le coup d'un décret adopté en avril 2005 avec l'adoption, à la suite de la clôture des débats, de la loi 142. Ajouter un gel salarial à ces années de décret aurait été une «insulte» inac-

trales s'attendaient à un dépôt «non conventionnel». En fait, le gouvernement s'engagera à ce que les «gains de productivité» qui seront réalisés en raison de la réorganisation du travail soient consacrés à l'amélioration des conditions de travail des syndiqués.

Le contrat de cinq ans offert aux centrales sera bien loin de

a indiqué à l'avance que le «cadre financier» qui sera annoncé ce matin par le gouvernement sera bien plus modeste que les 3,5 milliards de la proposition faite par Monique Jérôme-Forget aux centrales en 2003.

Principale innovation, a-t-on indiqué à Québec, les propositions salariales bien modestes qui seront faites ce matin ne sont pas définitives. Le gouvernement proposera de revoir à la hausse les salaires – et non les clauses normatives – si l'économie s'envole. Les offres de ce matin seront liées au niveau du PIB québécois.

La question de la récupération des «gains de productivité» reste bien vague. Dans le secteur de la santé, par exemple, plus d'une vingtaine de projets pilotes existent déjà mais n'ont pas permis d'économie – on a maximisé l'efficacité pour réduire, notamment, le transfert de patients au secteur privé.

Principale innovation, a-t-on indiqué à Québec, les propositions salariales bien modestes qui seront faites ce matin ne sont pas définitives. Le gouvernement proposera de revoir à la hausse les salaires – et non les clauses normatives – si l'économie s'envole. Les offres de ce matin seront liées au niveau du PIB québécois.

répondre aux demandes des centrales.

Autre manœuvre de diversion, Québec dépose ce matin le rapport de la Table québécoise de la sécurité routière. Rapidement déposé aussi, le projet de loi de Julie Boulet abaissera de 0,08 à 0,05 g d'alcool par 100 ml de sang le taux d'alcoolémie acceptable

ceptable pour les syndiqués, a-t-on expliqué du côté des centrales.

Ce matin, pour sa première ronde de négociations, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, sera accompagnée du ministre de la Santé, Yves Bolduc, et de leur collègue à l'Éducation, Michelle Courchesne. Les cen-

ce que proposaient les syndiqués. Plus tôt cet automne, les syndicats du secteur public avaient placé bien haut la barre avec leurs demandes: un contrat de 2 ans et 9 mois, dont les hausses salariales totalisaient 12,5%. Il s'agissait d'une facture totale de 3,2 milliards.

Mais du côté patronal, on

Gilles Duceppe lance un appel aux intellectuels



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est adressé aux membres des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) hier, les invitant à s'engager dans le débat public.

DAPHNÉ CAMERON

Gilles Duceppe estime que les penseurs souverainistes ne sont plus assez engagés dans le débat public. Le chef du Bloc québécois leur a lancé un appel hier tout en critiquant l'approche du gouvernement Harper dans plusieurs dossiers, dont celui des changements climatiques.

«Il est temps que les intellectuels souverainistes reprennent toute leur place, que les journaux et toutes les tribunes soient inondés d'interventions qui brisent l'illusion fédérale», a-t-il déclaré hier après-midi lors d'un discours devant une centaine de membres des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO).

«On a besoin de vous, les intellectuels. Vous avez en face de vous des adversaires qui sont en faillite intellectuelle, a-t-il ajouté. Vous avez une responsabilité comme souverainistes, une responsabilité face à l'histoire.»

Alors que le premier ministre du Canada s'apprête à s'envoler vers Copenhague pour assister à la conférence de l'ONU sur les changements climatiques – qui aura lieu du 7 au 18 décembre –, Gilles Duceppe a vivement critiqué

l'attitude de Stephen Harper sur la question.

«On a affaire à un gouvernement pour qui les intérêts pétroliers priment sur l'intérêt public ou même l'intérêt commun de l'humanité, a expliqué le politicien. C'est la politique du pollueur payé, selon laquelle l'Alberta est récompensée et le Québec pénalisé. Dans le Canada, le Québec est comme un goéland englue dans le goudron à la suite d'un déversement pétrolier.»

À son avis, le fait que les conservateurs souhaitent se doter d'une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre calculée à partir des niveaux de 2005 au lieu de ceux de 1990 aura un impact «désastreux» sur l'économie québécoise.

«Si le Québec avait accès à un marché du carbone, de nombreux secteurs économiques seraient aujourd'hui en mesure de vendre des crédits de carbone et les entreprises seraient fortement incitées à réduire leurs émissions pour profiter au maximum de ce marché. Pour avoir accès à un tel marché, cependant, il faut que le pays en question se soit donné des objectifs de réduction chiffrés.»

Ottawa veut mettre fin à la grève du CN

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Craignant que la grève des 1700 cheminots du Canadien National ne mette en péril la fragile reprise économique au pays, le gouvernement Harper déposera aujourd'hui un projet de loi pour forcer ces travailleurs à retourner au boulot si aucune entente n'a été conclue pendant la nuit.

La ministre du Travail, Rona Ambrose, suit ce conflit de près et a l'intention d'intervenir rapidement pour éviter que l'arrêt de travail ne se prolonge, selon des informations obtenues hier soir par *La Presse*. La ministre préfère que les deux parties trouvent un terrain d'entente, mais, à moins d'un règlement, elle compte déposer un projet de loi de retour au travail dès la reprise

des travaux parlementaires ce matin. Le gouvernement Harper mettra les bouchées doubles pour qu'il soit adopté le plus tôt possible.

Les pourparlers entre le syndicat des cheminots du Canadien National et l'employeur demeuraient dans l'impasse, les deux parties étant en désaccord quant à la possibilité de retourner à la table de négociation. Hier, le CN a rejeté la dernière proposition de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC) afin de relancer les négociations.

«Le Canada traverse la récession économique mieux que la plupart des autres pays. Bien que nous ayons vu des signes positifs de progrès, toute reprise est encore fragile. Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Le récent arrêt de travail

au CN pourrait nuire à ces progrès en causant un important préjudice à l'économie canadienne pendant la période très occupée des Fêtes», a indiqué une source gouvernementale qui a requis l'anonymat.

Les négociations ont été rompues tard vendredi, et les 1700 cheminots du transport ferroviaire ont quitté le travail peu après. Le CN veut imposer une hausse salariale de 1,5% et hausser les limites de kilométrage de ses ingénieurs.

Par le biais de médiateurs fédéraux, le syndicat a offert, tard samedi soir, de soumettre la partie salariale du différend à l'arbitrage, d'ici à ce que les autres questions en litige aient été réglées. Néanmoins, le directeur des communications du CN, Mark Hallman, a indiqué, hier, que le transport ferroviaire avait examiné

l'offre et estimait qu'elle était déraisonnable.

M. Hallman a expliqué que «cette proposition ne traitait pas fin à la grève». La direction réclame du syndicat qu'il soumette toutes les questions en litige à l'arbitrage et non seulement celle des salaires.

Selon le gouvernement Harper, le CN joue «un rôle essentiel dans l'économie canadienne». Le Canada dépend des 20 000 km de voies ferrées du CN pour le transport des produits agricoles de l'Ouest canadien, des produits de l'automobile de l'Ontario, des produits forestiers du Québec et du pétrole, des produits chimiques et des métaux de l'Est canadien. Les grands ports du Canada dépendent du CN pour l'envoi d'une partie ou de la totalité de leur fret.

Avec la Presse Canadienne

EN BREF

Le gouvernement compte tenir le G8 avant le G20

Le gouvernement fédéral a décidé de tenir le sommet du G8 avant celui du G20, un arrangement qui pourrait bien choquer certains pays émergents, selon des analystes. Ainsi, le sommet du G8 se tiendra du 25 au 27 juin à Huntsville, en Ontario. Le premier ministre Stephen Harper n'a pas encore officialisé les détails du G20 qui devrait avoir lieu aux alentours des mêmes dates. L'ordre dans lequel se tiennent les deux événements relève d'un simple détail logistique, mais la décision de faire précéder le G8 au G20 a certainement une signification politique. Cela donne en effet l'impression que les pays riches du G8 établissent l'agenda du G20, un groupe composé principalement de pays émergents.

– La Presse Canadienne

Le voyage de Stephen Harper en Chine arrive au pire moment, disent les experts

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a attendu quatre ans avant de faire ce que plusieurs estiment être sa plus importante visite à l'étranger. Et il n'aurait pas pu choisir pire moment pour aller rencontrer ses homologues chinois, estiment certains experts.

Ainsi, le voyage de M. Harper cette semaine en Chine arrive au moment où le Canada a

besoin, plus que jamais, de ce pays et aussi lorsque son statut d'État respectant les droits humains a été ébranlé par les révélations sur la torture de prisonniers afghans.

Selon plusieurs observateurs de la Chine, le snobisme de M. Harper à l'égard de ce pays est inexplicable compte tenu du poids que représente ce marché émergent – qui compte 1,3 milliard d'individus – pour l'économie canadienne basée sur les ressources naturelles.

Mais selon l'ancien ministre conservateur du Commerce, David Emerson, plusieurs de ses anciens collègues avaient d'abord besoin de se réconcilier avec le régime communiste.

«Il y avait plusieurs conservateurs qui avaient des idées sur la Chine, sur la nature de son gouvernement et sur la façon dont elle traite les individus et les droits humains et je crois qu'il y a un moment où le gouvernement doit s'ef-

forcer de résoudre certains de ses problèmes», a dit M. Emerson.

Selon l'expert sur la Chine de l'Université de York, Bernie Frolic, les médias chinois ont parlé des accusations selon lesquelles le Canada aurait transféré des prisonniers afghans même si le Canada savait qu'ils seraient torturés. Ainsi, il sera délicat pour le premier ministre du Canada de parler des droits humains lorsque qu'il sera en Chine.

Les Français glissent vers les anglicismes, dit Jean Charest

Jean Charest s'est ouvertement étonné, hier, à Lyon, d'entendre les Français «glisser trop facilement vers les anglicismes». Le premier ministre a fait cette remarque devant une centaine d'élus et d'universitaires. Les Québécois reprochent souvent aux Français de truffier leurs conversations de mots anglais, mais on n'a pas souvent entendu un premier ministre exprimer le même avis dans un contexte officiel, en l'occurrence un déjeuner (dîner) offert par un ministre, Michel Mercier.

– La Presse Canadienne

Tous des paparazzis



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

« Si un jour je me fais faire une coloscopie, le film va-t-il se retrouver sur l'internet avant même que mon médecin m'annonce que j'ai le cancer? »

Guy A. Lepage commence à être légèrement irrité. Rien à voir avec la santé de son colon, rassurez-vous. Tout à voir avec la curiosité malsaine de certaines personnes pour la vie des vedettes québécoises.

C'est qu'en ce XXI^e siècle de blogues, de Facebook et de Twitter, nous sommes tous des « journalistes » en puissance. Nous pouvons tous diffuser un scoop ou une photo susceptibles d'être repris à la grandeur du web.

Tous des paparazzis. Tous des Michel Girouard.

L'été dernier, Guy A. Lepage et sa blonde ont appris une bonne nouvelle: elle est devenue enceinte. Le hic? Une heure et demie plus tard, la nouvelle était ébruitée sur Twitter par une fan anonyme. Une heure et demie!

Peu après, Hollywood PQ, site de référence en matière de potins numériques touchant la colonie artistique québécoise, a repris la rumeur. « Dans toute cette journée, maugrée Lepage, personne ne nous a téléphoné pour nous demander ce que nous en pensions. »

D'où cette boutade de Guy A. Lepage, en entrevue, sur le film éventuel de sa coloscopie qui pourrait se retrouver sur le web.

J'imagine d'ici le succès viral sur YouTube. Sur l'air de *I got a feeling*, des Black Eyed Peas, tiens.

Il s'appelle Jean-François mais se fait appeler « Jeff Hollywood ». C'est un garçon affable et sympathique. L'homme derrière Hollywood PQ, c'est lui. Et c'est principalement à lui que s'adressait Guy A. Lepage, récemment, quand il a traité de « minables » les sites québécois qui diffusent des photos de vedettes québécoises, captées à leur insu.

Dans le cas des photos de vedettes québécoises publiées à leur insu, Guy A. Lepage est particulièrement outré. « J'ai le droit d'acheter du papier de toilette ou des médicaments à la pharmacie sans me faire prendre en photo par un cave, par un "pas de vie". Parce que quelqu'un qui prend ma photo à la pharmacie, c'est un cave, c'est un "pas de vie". »

« Personne, dit-il, n'aime se faire traiter de minable. Est-ce que le fait de publier des photos de vedettes, anodines, dans la vie de tous les jours, c'est minable? *My God*, arrive au XXI^e siècle! »

Hollywood PQ parle de potins de stars internationales et québécoises. La plupart du temps, le site évoque des trucs connus et diffusés sur le web. Mais Hollywood PQ cherche activement des nouvelles sur des stars d'ici: un formulaire est consacré à l'envoi de potins et de photos par les lecteurs.

Ainsi, en parcourant Hollywood PQ, on apprend que X a repris avec son

ancienne flamme (ou pas). Que Roy Dupuis donne de bons pourboires. Que Patricia Paquin mange au resto Chez Lien. Que *Y d'Occupation double* sort désormais avec une Stéphanie...

Hollywood PQ publie aussi des photos de personnalités d'ici, croquées bien souvent à la dérobée. Jean-Pierre Gravel au show de Lady Gaga. Luc Picard qui fume une cigarette devant un cinéma. Éric Lapointe qui en fume une à côté de sa Harley.

« Il y a des photos qu'on reçoit et qu'on ne publie pas, note cependant Jeff Hollywood. Je me garde une gêne: des gens qui s'embrasent, par exemple. Ou des photos trop sexy, genre une actrice photographiée à la plage. »

à leur insu, Lepage est particulièrement outré. « J'ai le droit d'acheter du papier de toilette ou des médicaments à la pharmacie sans me faire prendre en photo par un cave, par un "pas de vie". Parce que quelqu'un qui prend ma photo à la pharmacie, c'est un cave, c'est un "pas de vie". »

Jeff Hollywood, lui, se défend en disant que les temps ont changé. Qu'Hollywood PQ et ses lecteurs sont les plus grands fans des stars. Que son site est moins agressif que les sites *made in USA*. Que les stars utilisent elles aussi le web et les réseaux sociaux pour communiquer directement avec leurs admirateurs. « Le rapport avec le public a changé, il est d'une incroyable proximité », dit-il.

c'est de la bonne presse pour lui! »

En entrevue avec Lepage, j'évoque la photo de l'humoriste François Morency, croqué de dos dans la section des surgelés d'un IGA. Hollywood PQ a publié la photo. « C'est pas une nouvelle! tonne Lepage, qui considère la chose illégale. Ce serait une nouvelle si quelqu'un photographiait en Hummer un artiste qui fait des pubs pour Ford. Mais ça? Jamais. »

En entrevue, Jeff Hollywood m'a lancé cette toute petite phrase, qui me dit que l'affaire est peut-être entendue, que je suis probablement un dinosaure, et toi aussi, Guy A. La phrase: « C'est normal que des gens voient une vedette et prennent une photo. »

Oui, normal.

Je ne suis expert ni en promotion ni en artistes promenant leur chien. Mais je suis déprimé et même modérément enclin à remettre en question l'avenir du genre humain quand je m'attarde à essayer de comprendre le gars ou la fille qui, un bon matin, en voyant un artiste promener son chien, sort son portable pour immortaliser la scène, avant de l'envoyer à Hollywood PQ...

Il y a dans ce geste – dans la décision de pointer sa caméra sur Picard qui fume une cigarette; sur Morency qui achète une pizza (ou une lasagne, va savoir) congelée; sur un chroniqueur artistique s'amusant à un show au Centre Bell – une espèce de vide intersidéral épouvantable qui révèle quelque chose sur nous et sur notre époque.

Quoi? Je n'ai pas trouvé encore. Je cherche. Légèrement effrayé par la réponse.

Les Lundis sans viande s'organisent au Québec

ÈVE DUMAS

Le Québec aura bientôt ses Lundis sans viande. L'annonce a été faite lors de la Grande rencontre végé, activité annuelle de l'Association végétarienne de Montréal, qui se tenait à HEC Montréal le 22 novembre.

Ce sont l'Association végétarienne de Montréal et les Amis de la Terre de Québec qui ont décidé de former une coalition pour créer les Lundis sans viande au Québec. Le mouvement canadien est né dans l'Ouest canadien.

Les Lundis sans viande ou Meatless Mondays existent dans plusieurs villes américaines et européennes. Le mouvement nord-américain est né à Baltimore en 2003, à l'initiative du département de santé publique de l'Université Johns Hopkins, dans le but de réduire l'incidence de maladies comme l'ostéoporose, l'arthrite, les accidents cardio-vasculaires, le cholestérol et certains cancers. C'est en 2009 que l'argument écologique s'est ajouté au nutritionnel.

Dans une étude datant de 2006, l'ONU estime qu'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture animale, comparativement à 13% pour toute l'industrie du transport combinée. La demande mondiale de viande augmente d'année en année. En diminuant sa consommation de viande, l'être humain réduit donc son empreinte écologique, diminue la consommation d'eau nécessaire à l'élevage du bétail et réduit sa dépendance aux énergies fossiles.

« On parle aussi beaucoup de l'ali-

mentation locale, ce qui est très bien, mais en réalité, une journée sans viande équivaut, d'un point de vue écologique, à toute une semaine d'alimentation locale », nous a expliqué Stéphane Groleau, de l'organisme Les Amis de la Terre de Québec. Il s'occupera du volet écologique de la campagne.

Le volet diététique de la campagne sera assumé par la nutritionniste végétarienne Anne-Marie Roy. À ces deux pans définis par la campagne américaine, le Québec ajoutera un volet éthique, qui revient à Carl Saucier-Bouffard, titulaire d'un doctorat en éthique animale de l'Université d'Oxford, en Angleterre.

Le mouvement québécois des Lundis sans viande suivra probablement de près le modèle nord-américain. Pourquoi les lundis et non les jeudis, comme dans la ville de Gand, en Belgique, ou les vendredis? « Il y a des études qui ont démontré que lorsqu'on commence une habitude le lundi, il y a des chances que l'on maintienne cette habitude toute la semaine », a expliqué Carl Saucier-Bouffard lors de la Grande rencontre végé.

La coalition compte faire plusieurs gestes concrets au cours des prochains mois. On pourrait tenter de convaincre des restaurateurs d'offrir des repas sans viande (ni poisson) les lundis. Dans la vision à plus long terme, on présenterait également les garderies, les écoles, les hôpitaux, etc., afin qu'ils éliminent aussi la viande de leur menu, les lundis.

L'arrivée des Lundis sans viande au Québec devrait se faire au printemps prochain, dans le cadre de l'Expo manger santé, qui se tiendra du 19 au 21 mars.



LAND ROVER LR2.

**POURQUOI
ACHETER N'IMPORTE
QUEL VÉHICULE
QUAND VOUS POUVEZ
VOUS OFFRIR UN
LAND ROVER?**

LAND ROVER LR2 HSE 2010
PDSC de **44 950 \$***
FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS
0 %†
OU
LOCATION 48 MOIS
499 \$/MOIS | **3,6 %†**
Acompte de 6 499 \$ | À la location

CETTE OFFRE SE TERMINE
LE 30 NOVEMBRE 2009.

LAND ROVER LR2 2010



LES MOTEURS DÉCARIE
8255, rue Bougainville
Montréal
(angle Décarie et de la Savane)
Tél. : 514 334-9910
www.decarie.com

LAND ROVER SAINT-LÉONARD
Division de John Scotti Auto
4305, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard
Tél. : 514 722-3344
www.johnscotti.com

LAND ROVER LAVAL
3475, boul. Le Carrefour
Laval
(angle du boul. Chomedey)
Tél. : 450 688-1880
www.landroverlaval.com

Tread lightly!® Conduisez hors route de manière responsable. ©2009 Land Rover Canada. *Faites l'achat d'un Land Rover LR2 HSE 2010 neuf (en inventaire) au PDSC de 44 950\$ (excluant frais de transport de 1 270\$ et les taxes en vigueur). †Taux de location de 3,6% disponible sur tous les Land Rover LR2 HSE 2010 neufs (en inventaire) pour jusqu'à 48 mois offert par FinancialLinx, sur approbation du crédit (S.A.C.). Un acompte de 6 499\$ ou échange équivalent est requis. Le versement du premier mois est requis. Par exemple: louez un Land Rover LR2 HSE 2010 neuf (en inventaire) pour 499\$ par mois basé sur un taux de location annuel de 3,6% et un bail de 48 mois offert aux locataires au détail qualifiés, avec acompte de 6 499\$, déduction faite du crédit de détail de 355\$. L'obligation locative totale est de 30 451\$. Le rachat facultatif est de 18 188,40\$. Une franchise de 66 000km sur 48 mois s'applique. Des frais de 0,25\$/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. † Financement à l'achat à 0,0% disponible sur tous modèles LR2 HSE 2010 neufs (en inventaire) pendant jusqu'à 48 mois offert par la Banque de Montréal ou la Banque de Nouvelle-Écosse S.A.C. Par exemple: pour un montant de 44 595\$ financé à un taux annuel de 0,0% sur 48 mois, les versements mensuels sont de 929,06\$, le coût du prêt est de 0\$ au taux annuel de 0,0% et le montant total à rembourser est de 44 595\$. Les frais de transport et toutes les taxes sont en sus, déduction faite du crédit de détail de 355\$. Toutes les offres excluent les frais de transport de 1 270\$, le permis de conduire, les assurances, frais d'immatriculation, l'inspection pré-livraison, droits d'inscription au RDPRM, frais d'administration et toutes les taxes en vigueur. Toutes les offres se terminent le 30 novembre 2009. Une commande spéciale pourrait être requise. L'offre peut être retirée en tout temps sans préavis. Le véhicule pourrait être non tel qu'illustré. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres d'une durée limitée. Quantités limitées. Offres en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. Veuillez rendre visite à votre détaillant Land Rover pour obtenir tous les détails.

DOULEURS au bas du dos?

PROMOTION

Montréal – Une technologie ayant fait ses preuves et recommandée par un nombre croissant de spécialistes vient à la rescousse des personnes au prise avec des douleurs sévères et persistantes au bas du dos.

Avec une efficacité avoisinant les 89% c'est un traitement de choix pour les gens qui voudraient éviter d'avoir un jour

recours à la chirurgie. Si vous pensez avoir tout essayé et que vous êtes sans espoir, il y peut-être une nouvelle option qui s'offre à vous.

Pour savoir si cette solution s'applique dans votre cas, rendez-vous au : **www.infomaxdedos.com** Ou téléphonez **SANS FRAIS 1-866-347-9093**

MONTRÉAL PLUS

CONTRAT DES COMPTEURS D'EAU

BPR poursuit Louise Harel

La firme menace aussi d'intenter un recours en justice contre le vérificateur général de la Ville

DAPHNÉ CAMERON

L'une des principales firmes ayant participé au controversé contrat des compteurs d'eau, BPR, menace d'intenter un recours en justice contre le vérificateur général de la Ville de Montréal s'il ne corrige pas plusieurs informations la concernant dans son rapport d'ici un mois.

La firme d'ingénieurs-conseils, engagée par la Ville pour superviser des aspects techniques du contrat des compteurs d'eau, a également déposé vendredi une poursuite de 50 000 \$ contre Louise Harel pour avoir tenu des propos qu'elle juge non fondés à son égard.

En septembre, le vérificateur général avait vertement critiqué le processus d'attribution des compteurs d'eau et la pertinence technique du contrat. La société de génie BPR reproche au vérificateur général d'avoir bâclé l'analyse de cette partie du contrat.

Le président et chef de la direction de BPR, Pierre Lavallée, a affirmé hier soir sur les ondes de Radio-Canada que la partie technique de l'analyse était, selon lui, «très alléguée», incomplète et qu'elle comprenait des erreurs et des omissions.

Il a également reproché au vérificateur général de s'être



La firme d'ingénieurs-conseils BPR, engagée par la Ville pour superviser des aspects techniques du contrat des compteurs d'eau, a déposé vendredi une poursuite de 50 000 \$ contre la chef de Vision Montréal, Louise Harel, pour avoir tenu des propos qu'elle juge non fondés à son égard.

fié à une petite équipe de l'École de technologie supérieure qui «n'a jamais réalisé de projets dans le domaine de la distribution de l'eau».

De plus, le vérificateur estimait dans son rapport que les économies réalisées grâce au contrat seraient inférieures à son coût de 600 millions sur 25 ans. BPR affirme que ce calcul est incomplet et propose des données différentes. La firme de génie avance le

chiffre de 1,15 milliard sur la même période.

Selon nos informations, la firme BPR a fait parvenir une mise en demeure au vérificateur général vendredi dans laquelle elle le somme d'extraire ou de corriger sept points du rapport qu'elle juge erronés. Si le vérificateur refuse de réviser le rapport d'ici un mois, l'entreprise menace de déposer une requête en nullité en Cour

supérieure. La Presse n'a pu obtenir copie de la mise en demeure.

Poursuite contre Harel

Il y a deux semaines, la chef de Vision Montréal a annoncé qu'elle comptait demander aujourd'hui, au premier conseil municipal, la résiliation officielle du contrat d'installation des compteurs d'eau accordé au consortium GÉNIEau ainsi que celui de la firme BPR.

«Le 26 avril dernier, à l'occasion d'un conseil municipal spécial, les élus ont été trompés par le représentant de BPR puisque le rapport du vérificateur général, quelques mois plus tard, est venu totalement contredire les propos du représentant de BPR», avait alors affirmé Louise Harel.

BPR a réagi à ces propos cette semaine en expédiant une mise en demeure à la chef de l'opposition, la sommant de se rétracter.

Harel a refusé de se plier à cette demande et a même réitéré ses propos dans une lettre qu'elle a fait parvenir aux médias samedi.

«Mon intention n'est pas de faire porter le blâme sur BPR et la faute réside assurément dans la négligence de la Ville à voir à l'application intégrale du mandat initial et à un laxisme certain dans la gouvernance du projet. Mon objectif est de mettre fin au gaspillage de fonds publics que ces contrats, passés et actuels, ont représenté», écrit-elle.

L'attachée de presse de Louise Harel, Marie-Hélène d'Entremont, a confirmé que l'élue avait reçu la poursuite vendredi soir vers 22 h. Elle n'a pas pu fournir davantage de détails sur le contenu du document juridique. Elle a ajouté que la chef de l'opposition recevrait l'aide du contentieux de la Ville de Montréal.

— Avec La Presse Canadienne

La chef de Vision Montréal nie vouloir démissionner

La rumeur de fusion de son parti avec Projet Montréal est également fautive, dit-elle

LOUISE LEDUC

«Je suis absolument, totalement, entièrement catégorique: la rumeur lancée sur mon départ prochain est de la pure fabulation», s'est indignée Louise Harel, réagissant à un article paru hier dans le *Journal de Montréal*.

M^{me} Harel le répète: elle est bien en selle et entend le rester. Pour la totalité de son mandat de quatre ans? Oui, a-t-elle répondu, ajoutant qu'elle se plaisait beaucoup dans ses nouvelles fonctions.

Elle a par ailleurs nié qu'une fusion de son parti, Vision Montréal, avec Projet Montréal soit de près ou de loin dans les cartons. «La collaboration avec ce parti

est indispensable pour représenter le point de vue des Montréalais qui ont choisi avec Gérard Tremblay, mais ça s'arrête là.»

La rumeur a été lancée après que les élus de Projet Montréal et de Vision Montréal eurent été conviés hier midi à un brunch. Pas pour discuter d'une fusion, a insisté M^{me} Harel, «mais pour échanger amicalement».

C'est aussi ce qu'a indiqué Josée Duplessis, conseillère dans le Plateau-Mont-Royal.

«C'est Réal Ménard qui a joint de façon informelle l'un de nous pour proposer une rencontre, un "brunch de l'amitié", qui aurait servi aux élus des deux formations poli-

tiques à mieux se connaître. Les élus de Projet Montréal étant peu intéressés, c'est sur une base volontaire et informelle que certains ont accepté d'aller à ce brunch.»

Devant les rumeurs que ce «brunch de l'amitié» a suscitées, il a été annulé.

«Il n'a jamais été question de fusion avec Vision Montréal. Vision Montréal, c'est un parti moribond et discrédité et on ne veut pas en faire partie», a pour sa part indiqué en entrevue Alex Norris, conseiller de la ville pour le Mile End.

«Beau risque»

M. Norris avance que les rumeurs ont pu être colportées par certaines personnes de

Vision Montréal. «Si Vision Montréal avait un programme caché, il est découvert ce matin», a-t-il dit.

M. Norris a aussi nié qu'il y ait de la dispute au sein de Projet Montréal. Il est vrai, la pertinence de laisser Richard Bergeron siéger au comité exécutif a fait l'objet d'un «vif débat», mais M. Norris a affirmé que les troupes restent unies derrière leur chef.

Ce qui a été convenu, c'est de prendre «un beau risque» et de voir si Richard Bergeron parviendrait à mieux faire avancer les dossiers chers à Projet Montréal en se joignant au comité exécutif. Si c'est le cas, il va rester, sinon, «il va claquer la porte», a résumé M. Norris.

«Vous ne pensez pas que si

on avait voulu fusionner (avec Vision Montréal), on l'aurait fait avant les élections? a pour sa part demandé Richard Ryan, conseiller d'arrondissement dans le Plateau-Mont-Royal.

«Nous avons eu un caucus vendredi et c'était très cordial», a-t-il ajouté.

François Limoges est-il prêt à faire le saut avec Vision Montréal? «Je suis probablement l'élue qui a le plus Projet Montréal tatoué sur le corps!» a répondu le principal intéressé en réaction à ce même article le disant prêt à changer de parti.

Richard Bergeron n'a pas pu être joint: il est sous antibiotique et mal en point après une visite chez le dentiste qui a mal tourné.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-11-29

Quotidienne 3 112 4 3552

Banco 18 21 23 24 34 35 37 38 42 44 45 46 47 49 50 60 63 67 69 70

Triplex 18 20 32 35 36

Astro Jour - Mois - Année - Signe 11 SEPTEMBRE 32 GÉMEAUX 2878831

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-11-28

649 17 26 27 28 33 49 43 compl.

Québec 49 02 09 27 31 39 46 38 compl.

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	
6/6	0	2 000 000,00 \$	0	
5/6+c	5	69 407,50 \$	0	
5/6	138	2 077,40 \$	14	
4/6	7 315	74,20 \$	656	
3/6	144 511	10,00 \$	12 821	
2/6+c	93 502	5,00 \$	6 948	
Ventes totales :		16 910 754 \$	732 908,00 \$	
Prochain gros lot (approx.) :		23 000 000 \$		

Quotidienne 3 360 4 9015

Banco 04 08 09 13 16 18 21 22 23 26 29 30 32 36 44 45 54 62 63 64

Triplex 01 03 27 33 38

Astro Jour - Mois - Année - Signe 18 SEPTEMBRE 51 SCORPION 3304938

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-11-27

MAX 11 15 24 26 37 38 43

COMPLÉMENTAIRE (C) : 17

Extra 4395144

GAGNANTS	LOTS
7/7	2
6/7+c	0
6/7	54
5/7	3 082
4/7	69 845
3/7+c	65 521
3/7	615 083

Ventes totales : 25 070 515 \$
Prochain gros lot (approx.) : 10 000 000 \$

Célébration 2010 DE RETOUR AVEC PLUS DE 32 MILLIONS \$ EN LOTS!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

La Fondation Armand-Frappier
et ses partenaires reconnaissent l'excellence en soutenant par des bourses les travaux de jeunes chercheurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier

Leurs objectifs :

- Mesurer l'effet des polluants sur les cancers du sein et de la prostate
- Comprendre la dissémination des cellules cancéreuses
- Connaître la réaction immunitaire déclenchée

Pour ainsi poursuivre le combat contre le cancer

MERCI AUX DONATEURS À L'ORIGINE DES BOURSES

 Patricia Rivest BOURSE DE MAÎTRISE CIMA+ 14 500 \$	 Sandra Pittet BOURSE DE MAÎTRISE ROCHE DIAGNOSTICS 14 500 \$	 Andrée-Anne Grosset BOURSE DE DOCTORAT ANONYME 17 500 \$	 Frédéric Bouchard BOURSE DE DOCTORAT APIAF ¹ 17 500 \$
 Nathalie Bibens Lulan BOURSE DE MAÎTRISE CGI 14 500 \$	 Dre Jamila Ennaciri BOURSE POSTDOCTORALE J.-LOUIS LÉVESQUE 30 000 \$		

¹ Association des professeurs de l'Institut Armand-Frappier

FONDATION ARMAND-FRAPPIER
Don en ligne : www.fondation-afraappier.qc.ca

1994628A



Silverado 1500



Corvette



Equinox



Malibu



Traverse



Camaro



Tahoe

~~QUE LES MEILLEURS ONT GAGNÉ.~~

Remporter un prix « Meilleur achat » décerné par *Consumers Digest* est déjà un honneur. En remporter sept témoigne de la qualité exceptionnelle et de la valeur incontestable de nos véhicules. Découvrez tous les détails de ce prix et nos modèles récompensés à chevrolet.ca.

QUE LE MEILLEUR GAGNE



CHEVROLET

ACTUALITÉS

Arrestation dans le milieu interlope

ANDRÉ CÉDILOT

De prime abord, le nom de Paul Severe Lamartine ne dit rien à personne, et son arrestation paraît bien ordinaire, si ce n'est qu'il fait partie de la bande du caïd Joseph Ducarme, un proche des gangs de rue qui cherche à imposer sa loi dans le centre-ville de Montréal.

Âgé de 39 ans, Lamartine a comparu en Cour du Québec, jeudi, sous 11 chefs d'accusation d'extorsion et de possession d'armes. Selon la dénonciation déposée devant le tribunal, il aurait, en août dernier, avec un complice, tenté d'escroquer un commerçant montréalais. L'autre suspect, identifié comme Antonio Iannacci, a été mis en accusation il y a peu de temps.

À la demande du ministère public, la juge Louise Villemure a ordonné la détention de Lamartine jusqu'à nouvel ordre. Il reviendra devant le tribunal mercredi pour l'enquête sur sa mise en liberté. Sa femme est également accusée en rapport avec la découverte par la police, mercredi dernier, de quatre armes de poing dans leur domicile de la 100^e Avenue, à Laval.

Allié de Ducarme

À la police, Lamartine est fiché comme un allié de Joseph « Kenny » Ducarme, accusé dans une affaire de voies de fait. Depuis les deux grandes opérations policières (SharQc et Machine) qui ont décimé les rangs des Hells Angels, le printemps dernier, Ducarme et ses hommes de main s'af-

fichent de plus en plus dans les bars et les restaurants du boulevard Saint-Laurent.

Un colosse, Ducarme, 41 ans, est très connu dans le milieu interlope. Il doit sa notoriété à ses contacts dans

À en croire ce dernier, même si la situation demeure tendue, on est loin de ce qui se passe dans l'est de Montréal, où les attentats au cocktail Molotov se sont multipliés ces dernières semaines. « Pour l'instant,

le plus de fric à faire », comme se targuent les revendeurs de drogue -, les policiers ont à l'œil Ducarme et ses acolytes, d'où les arrestations des derniers mois. Depuis sa mise en accusation pour voies de fait, Ducarme s'est vu interdire par le tribunal de se trouver dans un large secteur du centre-ville. La cause sera entendue au début de la prochaine année, au palais de justice de Montréal.

Les policiers montréalais ne veulent surtout pas que l'arrivée de nouveaux joueurs comme Ducarme sur le boulevard Saint-Laurent dégénère en conflit, ni même que soit bouleversé le « fragile consensus » qui prévaut entre les diverses organisations actives dans ce coin chaud de la métropole. Parmi elles, on trouve les Hells Angels, la mafia italienne, les gangs de rue et la pègre arabe.

Les policiers montréalais ne veulent surtout pas que l'arrivée de nouveaux joueurs comme Joseph Ducarme sur le boulevard Saint-Laurent dégénère en conflit.

les gangs de rue, plus particulièrement ceux d'allégeance rouge. Entouré de ses sbires, tous aussi craints les uns que les autres, il fait sentir sa présence dans les établissements licenciés, de façon à « marquer son territoire », indique un spécialiste de la lutte antigang.

c'est davantage une opération de visibilité et d'intimidation pour le contrôle du trafic de drogue dans des établissements licenciés bien précis », insiste le policier.

Quoi qu'il en soit, comme c'est le cas de tous les truands qui fréquentent le boulevard Saint-Laurent - « là où il y a

Les grands transporteurs aériens seraient vulnérables en matière de sécurité



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministère fédéral des Transports a imposé le régime d'autosurveillance et d'application des règles de sécurité aux grandes sociétés aériennes en 2005.

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des inspecteurs de la sécurité appuient la décision prise par le gouvernement fédéral d'interrompre l'autosurveillance au sein de l'industrie de l'aviation, mais ils disent craindre qu'un régime partiellement appliqué ait rendu vulnérables les grandes sociétés aériennes.

L'Association des pilotes fédéraux du Canada doit passer, aujourd'hui, devant le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, aux Communes, qui se penche sur la question, avec l'intention de mettre en lumière des lacunes importantes en matière de sécurité.

L'organisation représentant les inspecteurs estime que le

report de la mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) chez les transporteurs aériens est une bonne idée.

Elle ajoute cependant que la décision fédérale, qui vise à donner davantage de temps à l'industrie pour qu'elle se prépare et fournisse plus de formation aux travailleurs en première ligne, mine la sécurité chez de grands transporteurs comme Air Canada et WestJet.

« Sérieux problèmes »

Le capitaine Daniel Slunder, président national de l'association, a affirmé par voie de communiqué que « Transports Canada doit être loué pour avoir reconnu que son programme de SGS dans l'aviation a de sérieux problèmes ».

« Ce report est tout à fait approprié. Néanmoins, les problèmes que prend en compte cette décision minent la sécurité des grands transporteurs aériens. En conséquence, nous ne faisons plus confiance aux grands transporteurs pour se conformer aux réglementations en matière de sécurité. »

Le ministère fédéral des Transports a imposé le régime d'autosurveillance et d'application des règles de sécurité aux grandes sociétés aériennes en 2005.

Les SGS permettent aux transporteurs d'exercer eux-mêmes la surveillance et l'application de la réglementation sur la sécurité, sans que les responsables de la réglementation n'aient trop à intervenir.

Ottawa espérait que ce régime, mettant moins l'accent sur les pénalités, encouragerait la mise en place d'une culture de la sécurité au sein de l'industrie et fournirait davantage de données permettant de formuler de meilleures règles de sécurité.

BÉBÉS de l'année 2009

Nouveau! Inscription complète sur cahierdesbebes.com LA PRESSE en collaboration avec Mamanpourlavie.com

Le jeudi 31 décembre prochain, La Presse regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2009.

Présentez votre bébé dans le cahier spécial et sur cahierdesbebes.com en réservant dès maintenant votre espace pour seulement 48\$ (taxes en sus)

Vous recevrez automatiquement un livre de la série rééditée « Les aventures de JiJi et Pichou » de la courte échelle



BÉBÉ À LA UNE !

16 bébés se partageront l'honneur d'être en couverture du cahier spécial.

Inscription au coût de 225\$ (taxes en sus)

Attention : premiers arrivés, premiers servis!

De plus, courez la chance de gagner l'une des

15 cartes cadeaux d'une valeur de 200\$ chacune

CheeZZ!! photo

GRAND PRIX

UNE MACHINE À CAFÉ AUTOMATIQUE Saeco D'UNE VALEUR DE 1000\$

MODÈLE ODEA GIRO GRISE INCLUANT 6 TASSES SAECO ESPRESSO, 6 TASSES SAECO CAPPUCCINO ET 2 SACS DE CAFÉ SAECO.



Hâtez-vous, les places sont limitées! La date limite est le 9 décembre

Faites parvenir la photo de bébé et vos coordonnées complètes à : cahierdesbebes@lapresse.ca ou retournez ce coupon dûment rempli avec la photo qui ne sera pas retournée (maximum 5 po x 7 po) à : La Presse, Petites annonces, Les bébés de l'année 2009, C.P. 11053, Succ. Centre-ville, Montréal, Québec H3C 4Y9

Le coupon est également disponible sur cahierdesbebes.com

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (dom.) : _____ Tél. (trav.) : _____ Courriel : _____

Prénom et nom du bébé : _____ Sexe Garçon Date de naissance : _____

Prénoms et noms des parents : _____

La photo de bébé dans La Presse et sur cahierdesbebes.com : 54,18 \$ (taxes incluses) Bébé à la une : 253,97 \$ (taxes incluses)

Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Presse liée ou paiement par carte de crédit : Visa MasterCard No de la carte de crédit : _____ Date d'expiration : ____/____/____

Signature : _____

Cochez si vous ne désirez pas recevoir d'offres promotionnelles.

Règlements du concours disponibles à La Presse et sur cahierdesbebes.com Le tirage aura lieu le lundi 14 décembre 2009 aux bureaux de La Presse.

Sept morts sur les routes au cours du week-end

LA PRESSE CANADIENNE

Au moins sept personnes ont perdu la vie au cours du week-end sur les routes du Québec.

Un automobiliste de 25 ans a péri dans une violente embardée sur l'autoroute 40, à Québec, au cours de la nuit de samedi à hier. Son véhicule a frappé deux lampadaires.

Deux jeunes dans la vingtaine sont morts lors d'un accident de la route survenu samedi soir à Sainte-Mélanie, dans Lanaudière. La collision, impliquant trois véhicules, a aussi fait deux blessés graves.

Vendredi, une collision frontale entre deux véhicules a fait deux morts dans la vingtaine et deux blessés graves dans la nuit de vendredi à samedi, à Beauharnois, en Montérégie. La cause de l'accident est indéterminée pour l'instant. La chaussée était toutefois détrempée.

Un automobiliste de 25 ans est mort dans une embardée survenue dans la nuit de vendredi à samedi à Shawinigan. L'homme a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est entré en collision latérale avec une autre voiture qui venait en sens inverse. Les deux occupants de ce dernier véhicule ont subi des blessures graves.

Finalement, vendredi soir, une jeune femme de 18 ans est morte et 4 autres jeunes âgés de 15 à 19 ans ont été blessés gravement lors d'un accident de la route impliquant un seul véhicule survenu à Laval. Vers 21h, la conductrice de l'automobile, âgée de 17 ans, a perdu la maîtrise du véhicule, qui est allé frapper un arbre.

Une passagère est morte sur le coup. Deux autres passagères ont été éjectées du véhicule et blessées grièvement. La conductrice et un autre passager ont subi des blessures sérieuses.

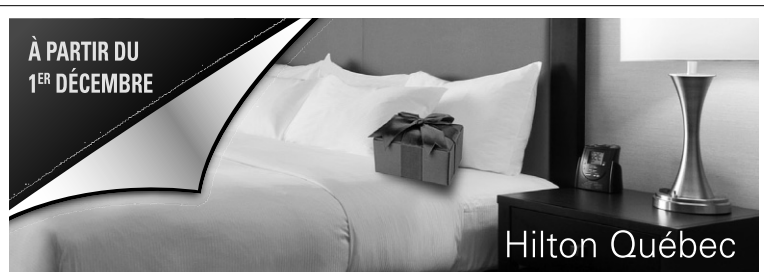
EN BREF

S'attaquer à l'itinérance sous toutes ses coutures

Pour mettre fin à l'itinérance, il faut une politique globale qui s'attaque au problème sous toutes ses coutures, soutient André Trépanier, coordonnateur du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ). Le Réseau réitère ses demandes pour la création d'un plan tous azimuts de

lutte contre l'itinérance à un moment charnière, soit peu avant la fin de la session parlementaire et avant le dépôt du plan d'action spécifique en itinérance et exclusion sociale promis par la ministre déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault. Ce rapport doit être déposé avant l'arrivée des grands froids, une période particulièrement difficile pour ceux qui vivent dans la rue.

— La Presse Canadienne



À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE

Hilton Québec

Offre limitée Boxing Day

Chambre avec vue panoramique Copieux petits déjeuners pour deux

Obtenez en prime 25\$ chez Laurier Québec

Carte Cadeau 25\$ LAURIER

À partir de 139 \$*

Occupation double Plus taxes et service. Selon disponibilité. Offre valide jusqu'au 10 janvier 2010

Code promo : BOXD09

Réservation : 1.888.306.2812

hiltonquebec.com twitter.com/HiltonQuebec



Hilton Québec

LE TOUR DU GLOBE

SUISSE

Non aux minarets

Les Suisses ont créé une « immense surprise » en votant hier à 57,5 % l'interdiction des minarets à l'appel de la droite populiste, qui dénonce un « symbole politico-religieux ». « La construction de minarets est désormais interdite en Suisse », a annoncé le gouvernement helvétique dans un communiqué officiel. « Les quatre minarets existants ne sont pas concernés », ont précisé les autorités. Seuls 4 cantons sur les 26 que compte la Confédération helvétique ont rejeté la proposition.
— AFP

IRAN

Nucléaire : les É.-U. pressent Téhéran

L'Iran ne dispose plus de beaucoup de temps pour répondre aux inquiétudes de la communauté internationale sur son programme nucléaire, a averti hier la Maison-Blanche. L'Iran a annoncé hier qu'il s'apprêtait à examiner la possibilité de produire de l'uranium enrichi à 20 % et de construire 10 nouvelles usines d'enrichissement, deux jours après l'adoption par l'AIEA d'une résolution condamnant Téhéran sur son programme nucléaire controversé.
— AFP

HONDURAS

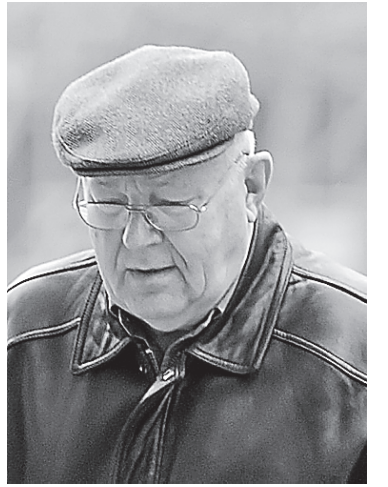
Élections sous tension

Les Honduriens ont commencé à voter malgré la tension hier pour remplacer Manuel Zelaya, le président renversé il y a cinq mois par un coup d'État, à l'occasion d'un scrutin boycotté par ses partisans et qui divise tout le continent américain. La représentante de Manuel Zelaya, Patricia Rodas, a appelé hier les pays ibéro-américains, réunis en sommet jusqu'à demain à Estoril, au Portugal, à ne pas reconnaître les élections organisées dans son pays.
— AFP

ALLEMAGNE

Un procès lié au nazisme s'ouvre

John Demjanjuk, 89 ans, devra répondre devant un tribunal de Munich, aujourd'hui, de complicité dans la mort de 27 900 personnes au camp d'extermination nazi de Sobibor, en Pologne, où il est accusé d'avoir occupé la fonction de gardien. C'est la première fois qu'une personne qui n'aurait pas occupé de hautes fonctions dans la hiérarchie nazie est jugée en Allemagne sans que l'accusation dispose de preuves d'une infraction précise.
— AP



John Demjanjuk
PHOTO ARCHIVES AP

UNE TOYOTA NEUVE MAINTENANT, C'EST NEUF LONGTEMPS



0% DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS*

750\$ DE REMISE*

1^{re} MENSUALITÉ GRATUITE
À LA LOCATION OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT*

COROLLA 2010

Modèle XRS illustré

À partir de **208\$*** par mois, location 60 mois
incluant une remise de 750\$*

0\$ comptant • 0\$ dépôt de sécurité

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Ville : 7,5 L/100 km†
Route : 5,6 L/100 km†
Véhicule à émissions ultra-faibles



MATRIX 2010

Modèle XRS illustré

À partir de **223\$*** par mois, location 60 mois
incluant une remise de 750\$*

0\$ comptant • 0\$ dépôt de sécurité

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Ville : 7,8 L/100 km†
Route : 6,2 L/100 km†
Véhicule à émissions ultra-faibles



Pensez plus, dépensez moins.^{MC}

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule jusqu'au 31 décembre 2009 inclusivement. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal. * Offres applicables aux modèles Corolla CE 2010 (BU4-2EM AA) et Matrix 2010 (KU4-EEM AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Corolla XRS et de la Matrix XRS illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 c du kilomètre excédentaire. † Pour les modèles Corolla 2010 et les Matrix 2010, obtenez une remise de 750 \$ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités tiennent compte de la remise de 750 \$. ‡ Première mensualité de 0 \$ pour un terme de location de 60 mois pour les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010. Pour un terme de location moindre que 60 mois ou un achat au lieu d'une location, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). * Offre de taux de financement à l'achat de 0 % allant jusqu'à 36 mois sur les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010 neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 10 000 \$ financé sur 36 mois à un taux de 0 %, donne des mensualités de 277,78 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 10 000 \$. Les frais de transport et de préparation (1 320 \$) sont en sus. † Cotes de consommation établies en fonction d'une transmission manuelle et d'un moteur de 1,8 L. Votre consommation peut varier en fonction de plusieurs facteurs. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.



TOYOTA
faire toujours mieux

economie.ca

MONDE

« L'obsession Obama » de Sarkozy



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Les organisateurs du sommet de Copenhague peuvent remercier Nicolas Sarkozy. En effet, si les États-Unis et la Chine ont annoncé des objectifs chiffrés de réduction des émissions polluantes à la veille de la rencontre internationale, c'est grâce à lui, ou du moins à l'accord sur le climat qu'il a signé à la mi-novembre avec son homologue brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.

« Ça fait bouger Obama », s'est félicité le président français la semaine dernière au cours de sa tournée au Brésil et dans les Caraïbes. « Il a vu le piège et après, la Chine a bougé. Personne ne veut le mistigri de l'échec » au Danemark.

En revanche, Nicolas Sarkozy n'est vraiment pas content de la décision de son homologue américain de se rendre à Copenhague le 9 décembre, et non les 17 et 18 comme les autres chefs d'État et de gouvernement.

« Le moment décisif, c'est les 17 et 18 décembre, a-t-il martelé à Port of Spain. Si certains viennent au début, d'autres à la fin, à quel moment gérons-nous les décisions? »

« Il faut qu'ils (les chefs d'État et de gouvernement) soient là, ensemble, pour discuter, amender, négocier, trouver des solutions. Si on n'est pas là en même temps, quelles solutions pouvons-nous trouver? »

Décidément, il faut tout lui apprendre à ce Barack Obama, aurait pu ajouter Nicolas Sarkozy, qui a pris l'habitude d'exprimer tout haut son impatience, sa condescendance ou ses doutes à l'égard de celui qu'il qualifiait de « copain » en juillet 2008. Cette attitude participe d'une « fixation », selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, qui a publié en octobre un article sur « le complexe Obama de Sarkozy ».

Le président de la République a pris l'habitude d'exprimer tout haut son impatience, sa condescendance ou ses doutes à l'égard de celui qu'il qualifiait de « copain » en juillet 2008.

« Les relations entre les deux chefs d'État sont loin d'être au beau fixe, voire de fonctionner toujours de façon efficace », a écrit Christopher Dickey, correspondant de *Newsweek* à Paris. « On se demande même parfois si Obama remarque son homologue hypercinétique. Et cela explique la fixation sur Obama qui semble s'être emparée de l'ambitieux Parisien. »

Prenant le relais de *Newsweek*, l'hebdomadaire

français *L'Express* publie dans son numéro courant un dossier sur « l'obsession Obama » de Nicolas Sarkozy, évoquant notamment l'irritation du Français face à « la magie irrationnelle entourant chacun des actes du premier président noir de l'histoire des États-Unis ». (« Il n'y a pas que la forme en politique, pas que le glamour, il y a les dossiers! » s'était-il exclamé à son retour du sommet du G20 à Londres.)

Quand on se compare...

Mais Sarko se console ces temps-ci en se comparant au président américain, qui se heurte à des difficultés multiples.

eu deux législatives partielles, nous les avons gagnées; il y a quatre mois, nous avions des élections européennes, nous sommes sortis vainqueurs.»

Iran et scepticisme

Nicolas Sarkozy s'ouvre ainsi devant des ministres, des dirigeants de la majorité et des journalistes. Ses déclarations n'ont guère d'impact outre-Atlantique, sauf peut-être chez les néo-conservateurs, qui ont notamment pris note du scepticisme du président français concernant la politique de la main tendue de Barack Obama à l'égard de l'Iran.

« La perception qu'Obama est faible a déjà commencé à poindre même en Europe, notamment chez le président français Nicolas Sarkozy », a écrit l'ex-ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Bolton, après la tournée récente du président américain en Asie.

La Maison-Blanche pourrait sans doute répondre que son approche a donné des résultats positifs dans le dossier du nucléaire iranien. La Chine et la Russie, sous forte pression des États-Unis, se sont ainsi ralliées vendredi à la résolution du conseil exécutif de l'AIEA condamnant l'Iran pour avoir caché l'existence d'un site nucléaire sensible, une première depuis 2006.

Et l'entourage du président américain a déjà fourni sa propre explication à la décision de la Chine d'annoncer des objectifs chiffrés de réduction

des émissions de CO₂. Une explication qui n'est pas liée à Nicolas Sarkozy, mais plutôt aux négociations qui se sont déroulées dans le cadre de la visite de Barack Obama en Chine.

Le temps viendra sans doute où un journaliste américain dévoilera ce que pense le président Obama de son homologue français. En attendant, le dernier mot revient à *L'Express*, selon lequel Nicolas Sarkozy a confié à un membre du gouvernement « son inquiétude de voir l'Américain être assassiné ».

Un vrai « copain », quoi.

CLIMAT : HARPER SUIVIT OBAMA

À quelques jours d'un important sommet des Nations unies, le premier ministre fédéral Stephen Harper affirme que l'objectif du Canada en matière de réduction des gaz à effet de serre est « virtuellement identique » aux cibles proposées par l'administration du président américain Barack Obama. En présence de journalistes à Port of Spain, à Trinité-et-Tobago, où il se trouvait à l'occasion de la réunion des chefs des pays membres du Commonwealth, le premier ministre a dit croire essentiel, compte tenu de l'intégration des économies canadienne et américaine, que les objectifs d'Ottawa demeurent les mêmes.

— La Presse Canadienne

ÉTATS-UNIS

Quatre policiers tués dans une embuscade

AGENCE FRANCE-PRESSE

SEATTLE — Quatre policiers ont été tués par balle lors d'une embuscade qui leur a été tendue hier pour des motifs encore inconnus dans un café près d'une base militaire dans l'État de Washington, a-t-on indiqué de source policière.

Le porte-parole du shérif du comté de Pierce, Ed Troyer, a indiqué que les policiers étaient assis à une table, avant de prendre leur service, quand au moins un individu est entré dans le café vers 8h15 locales et a tiré sur eux.

« Nous sommes en présence de quelqu'un qui est entré de façon flagrante pour tirer sur quatre policiers, les tuant tous les quatre », a déclaré M. Troyer après la fusillade, qui s'est déroulée près de la base de l'armée de l'air de McChord, à Tacoma, à 56 km de Seattle.

Le porte-parole n'a pas donné l'identité des victimes, déclarant seulement que ces officiers avaient fait toute leur carrière dans la police de cet État.

Selon les médias locaux, les quatre policiers – trois hommes et une femme – étaient en uniforme et portaient un gilet pare-balles lorsqu'ils ont été abattus.



Il semblerait qu'un seul homme ait tiré, mais les enquêteurs sont aussi « à la recherche d'une autre personne ». La police a offert une récompense de 10 000 \$ pour toute information conduisant à l'arrestation du tireur.

Selon Ed Troyer, les autorités pensent qu'ils avaient été la cible spécifique des individus, sans préciser quelles pouvaient avoir été les motivations de ces derniers, alors que le personnel du café et les clients n'ont pas essuyé de coups de feu.

« C'était certainement une situation d'embuscade. Il y avait deux serveurs et quelques clients. Aucun d'entre eux n'a été touché ni visé », a poursuivi M. Troyer, ajoutant qu'il ne s'agissait pas d'un vol.

Il a précisé qu'au moment de la fusillade, les policiers

travaillaient sur leurs ordinateurs portables.

« Ils allaient prendre leur service. Ils étaient en train d'avoir une réunion pour examiner des papiers administratifs et ce sur quoi ils allaient travailler, une procédure habituelle », a encore précisé le porte-parole.

Plus d'un individu?

Il semblerait, selon la police, qu'un seul homme ait tiré, mais les enquêteurs sont aussi « à la recherche d'une autre personne ».

Le tireur a été décrit comme « un homme noir ayant une vingtaine ou une trentaine » d'années, a expliqué M. Troyer à la presse.

« Il est entré avec une arme de poing et a tiré de multiples coups de feu avant de s'enfuir », a-t-il ajouté.

Le tireur avait un air débraillé et est reparti à pied, selon la police.

« Nous espérons tous que quelqu'un ait pu entendre ou voir quelque chose ou que quelqu'un connaisse cet homme », a poursuivi le porte-parole. La police a offert une récompense de 10 000 \$ pour toute information conduisant à l'arrestation du tireur.

Cette fusillade intervient après plusieurs autres qui ont eu lieu ce mois-ci aux États-Unis, dont celle survenue sur la base militaire de Fort Hood, au Texas, le 5 novembre, qui a fait 13 morts et 42 blessés.

Le gouverneur de l'État de Washington, Chris Gregoire, s'est dit « choqué et horrifié ».

L'« homme le plus recherché au monde » aurait-il eu la voie libre?

Les États-Unis auraient laissé filer Oussama ben Laden en décembre 2001, selon un rapport du Sénat

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les États-Unis auraient pu tuer ou capturer Oussama ben Laden en décembre 2001 à Tora Bora dans l'est de l'Afghanistan, mais l'administration Bush a choisi de ne pas pousser plus loin et a permis sa fuite au Pakistan, selon un rapport d'une commission du Sénat américain.

Le rapport, intitulé « Tora Bora revisité: comment nous avons manqué ben Laden et ce que cela change aujourd'hui », a été rédigé par les membres démocrates de la commission des Affaires étrangères sous la houlette de son président, John Kerry, ancien candidat démocrate à la présidence en 2004.

Le document, diffusé sur le site internet de la commission et qui doit être officiellement rendu public aujourd'hui, affirme que le commandement

américain, appliquant la stratégie du secrétaire à la Défense de l'époque Donald Rumsfeld, a refusé de donner les moyens aux troupes pour finaliser la capture du chef d'Al-Qaeda, alors terré dans les grottes de Tora Bora.

« Notre échec à conclure l'affaire représente une occasion perdue pour toujours qui

Le commandement américain aurait refusé de donner les moyens aux troupes pour finaliser la capture du chef d'Al-Qaeda, alors terré dans les grottes de Tora Bora.

a altéré le cours du conflit en Afghanistan et le terrorisme international, laissant le peuple américain plus vulnérable au terrorisme », dit le document.

La publication de ce texte de 50 pages intervient alors que le président américain Barack

Obama annoncera demain sa décision sur l'envoi de renforts en Afghanistan.

Selon le rapport, trois mois après les attentats du 11 septembre 2001, moins de 100 commandos américains étaient sur le terrain alors que du renfort avait été demandé pour traquer le chef d'Al-Qaeda.

Le rapport cite des témoignages de responsables militaires sur le terrain selon lesquels des demandes pour obtenir des unités de seulement un millier de marines, pour bloquer une vallée vers le Pakistan ou pour visiter des grottes bombardées, étaient parfois refusées.

M. Rumsfeld avait alors dit craindre un sentiment anti-américain si les États-Unis frappaient trop fort et avait plutôt opté pour une stratégie dite « d'empreinte légère » basée sur des bombardements aériens et la coopération, plus ou moins fidèle selon le rapport, de milices afghanes.

« Nous avons besoin de soldats américains sur le terrain! » avait pourtant réclamé Gary Bernstein, responsable de la CIA en Afghanistan cité dans le document.

« On aurait pu en finir là », assure-t-il après coup dans le rapport.

À portée de main

Le document explique qu'en décembre 2001, l'étau s'est resserré sur ben Laden. La CIA savait qu'il était à portée de main dans les montagnes de Tora Bora, accompagné probablement d'un millier d'hommes.

Une attaque aérienne exceptionnelle a été lancée, avec largage d'une bombe de sept tonnes jamais utilisée depuis la guerre du Vietnam par un cargo C-130 baptisé « coupeur de pâquerettes », et a semblé se révéler efficace.

Des messages radio interceptés ont attesté que les grottes étaient « bouillantes », enfumées, et que ben Laden s'était dit prêt à mourir.

Mais cette offensive n'a pas été suivie massivement et le chef d'Al-Qaeda est finalement parvenu à gagner la frontière du Pakistan quelques jours plus tard.

Huit ans plus tard, « Al-Qaeda s'est reconstitué et ben Laden a survécu pour inspirer une nouvelle génération d'extrémistes capables de frapper à partir de nombreux endroits », conclut John Kerry, citant les attentats de Londres en 2005.

SIMON CAMERA

Le spécialiste de la photographie depuis 1930

LAVAL CENTROPOLIS

(450) 687-0067

580 Promenade du Centropolis, H7T 3C2

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 10h-18h, jeudi-vendredi 10h-21h,
samedi 10h-17h, dimanche 12h-17h

MONTRÉAL

(514) 861-5401 ou 1-800-3-SIMONS

11 rue St-Antoine Ouest, H2Z 1G8

www.simoncamera.com

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi 9h-18h, samedi 9h-17h

COOLPIX S220



10,0 Mégapixels
Zoom optique 3x
Écran ACL 2,5"
Ultra compact

149 95\$

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC

COOLPIX S630



12,0 Mégapixels
Zoom optique 7x
Jusqu'à 6400 ISO
Macro à 2cm

249 95\$

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC

COOLPIX L100



10,0 Mégapixels
Zoom optique 15x VR
Écran ACL 3"
Macro à 1cm

249 95\$

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC

COOLPIX P90



12,1 Mégapixels
Zoom optique 24x VR
Écran ACL 3" pivotant
Grand angle 26mm

389 95\$

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC

GRATUIT avec tout achat d'un appareil compact **Nikon**

une **carte mémoire SDHC de 8Go** et un **étui**

(valeur de 60\$)

Événement

Nikon

jusqu'au 8 décembre 2009

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC
sur le boîtier

GARANTIE
5 ANS
Nikon
CANADA INC
sur l'objectif



D3000

avec objectif 18-55mm VR

- 10,2 Mégapixels
- Écran ACL 3"
- Nouveau mode guide
- 11 points d'autofocus
- Système d'optimisation d'image

569 95\$
avec objectif
18-55mm VR

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC
sur le boîtier

GARANTIE
5 ANS
Nikon
CANADA INC
sur l'objectif



D5000

avec objectif
18-105mm VR

- Capteur CMOS 12,3MP
- Écran ACL 2,7" orientable
- Mode vidéo HD 24p
- 11 points d'autofocus
- 19 Modes scène

979 95\$
avec objectif
18-105mm VR

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC
sur le boîtier



D90

Boîtier

- Capteur CMOS 12,3MP
- Écran ACL 3" (920 000 pixels)
- Mode vidéo HD 24p
- Compatibles avec objectifs AF
- Jusqu'à 4,5 images/seconde

899 95\$

GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC
sur le boîtier



D300s

Boîtier

- Capteur CMOS 12,3MP
- Mode vidéo HD 24p
- Jusqu'à 8 images/seconde
- 51 points d'autofocus
- Viseur à 100% de couverture

1679 95\$

GRATUIT avec tout achat d'un appareil réflex **Nikon**

une **carte mémoire SDHC de 8Go** et un **sac photo**

(valeur de 80\$)

AF 50mm
f/1,4D

299 95\$



GARANTIE
5 ANS
Nikon
CANADA INC
sur tous
les objectifs

AF-S DX 10-24mm
f/3,5-5,6G ED

999 95\$



AF-S Micro 105mm
f/2,8D IF-ED VR

899 95\$



AF-S DX 55-200mm
f/4-5,6G IF-ED VR

269 95\$



AF-S 70-300mm
f/4,5-5,6G IF-ED VR

539 95\$



AF-S 70-200mm
f/2,8G IF-ED VR

1949 95\$



GARANTIE
5 ANS
Nikon
CANADA INC
sur tous
les objectifs

JUMELLES Nikon

GARANTIE
25 ANS
Nikon
CANADA INC

Action EX Porro Prism
8x40 CF WP **149 95\$**



Monarch Roof Prism
8x42 DCF WP **269 95\$**



FLASHS Nikon

SB-400
Nombre guide
de 21m (100 ISO)
139 95\$



GARANTIE
2 ANS
Nikon
CANADA INC

SB-900
Couverture
de 17-200mm
549 95\$



FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La vie heureuse de Gilles C



NATHALIE COLLARD

nathalie.collard@lapresse.ca

Le talent de Gilles Carle était foisonnant. Avec une caméra, une plume ou un pinceau, celui qui nous a quittés dans la nuit de samedi a laissé s'exprimer une imagination exubérante qu'on trouve aussi bien dans ses films que dans les portraits magnifiques qu'il a peints de son amoureuse, Chloé Sainte-Marie.

Les plus jeunes l'auront surtout connu malade: atteint de la maladie de Parkinson, croquevillé dans un fauteuil

Peintre, poète, parolier... Gilles Carle était un artiste multidisciplinaire. Mais c'est comme cinéaste qu'il a marqué notre imaginaire.

roulant, le regard hagard, il demeurait toutefois furieusement vivant. Cette vitalité, cette présence jusqu'à la toute fin, il la doit à sa compagne des 27 dernières années. Cette femme infatigable s'est battue non seulement pour la qualité de vie et la dignité de son conjoint, mais aussi pour qu'il ne disparaisse pas, pour qu'il demeure bien vivant dans notre esprit malgré la maladie. Même quand il était question de sa création à elle, Chloé Sainte-Marie revenait inlassablement à «Gilles», à son art, à son importance pour le Québec. Au fil des ans, cette

belle flamme rousse en est venue à incarner l'amour et l'engagement dans tout ce qu'ils ont de plus généreux.

Peintre, poète, parolier... Gilles Carle était un artiste multidisciplinaire. Mais c'est comme cinéaste qu'il a marqué notre imaginaire. Chacun d'entre nous a son film préféré de Carle: *La vie heureuse de Léopold Z*, *La vraie nature de Bernadette*, *Viol d'une jeune fille douce*, *Les mâles*, *Les Plouffe*... Son cinéma était fort différent de celui d'Arcand, de Falardeau ou de Perrault, un cinéma à la fois près des gens, moins politique, plus coloré, plus extravagant.

Le sujet de ses films était profondément québécois mais son cinéma est rapidement devenu international. Récompensé des dizaines de fois, Gilles Carle a fait connaître notre cinéma au-delà des frontières du Québec et du Canada. Bien avant Denys Arcand et Xavier Dolan, il a gravi les marches du Festival de Cannes avec, à ses bras, ses muses, des actrices magnifiques comme Micheline Lanctôt et Carole Laure, pour lesquelles il aura été à la fois professeur de vie et maître de cinéma.

Dans une province où les cinéastes se désolent de ne pas tourner suffisamment, Gilles Carle a été un artiste prolifique, auteur de nombreux longs métrages, mais aussi de documentaires, de courts métrages et de publicités.

Nous sommes toujours touchés lorsqu'un créateur de cette trempe nous quitte. Nous aimerions trouver une façon de le garder en vie, d'en faire un immortel.

Le premier ministre Charest a annoncé cette fin de semaine que Gilles Carle aura droit à des funérailles nationales, ce qui est dans l'ordre des choses. Mais le plus bel hommage que nous pouvons lui faire, c'est encore de revisiter son œuvre et de regarder ses films.

Vents contraires



JEAN-PASCAL BEAUPRÉ

jbeaupre@lapresse.ca

Depuis plusieurs mois, Bombardier compose tant bien que mal avec les vents contraires de la récession mondiale.

Pendant que sa division aéronautique est secouée par de violentes turbulences, son secteur ferroviaire a le vent dans les voiles et revendique maintenant plus de la moitié des revenus de la multinationale. Malheureusement, les usines québécoises subissent les contrecoups de la crise aérienne sans vraiment bénéficier des plantureux contrats sur les rails.

Le carnet de commandes d'avions s'est asséché. Les milliards de pertes font piquer du nez les sociétés aériennes, incapables de renouveler leur flotte. Le marché des jets d'affaires vivote aussi: les entreprises éprouvent des difficultés à se dégoter du financement.

Depuis le début de 2009, les déboires de l'industrie aérienne ont forcé Bombardier à éliminer 2500 emplois, dont 715 jeudi dernier, à ses installations de Mirabel et de Saint-Laurent. Sans compter les mises à pied que sa baisse de production entraîne chez ses sous-traitants québécois. Des travailleurs bien rémunérés vont ainsi grossir les rangs des chômeurs, au moment où le Québec cherche à retrouver le chemin de la croissance. Et c'est la région métropolitaine, où l'industrie aéronautique est concentrée, qui écope.

Présentement au creux du ralentissement, le secteur aéronautique devra patienter au moins un an, selon les ana-

lystes, avant que les commandes d'avions reprennent leur envol. En espérant que le prix du pétrole ne grimpera pas au-dessus de 100\$ le baril, ce qui pourrait clouer au tarmac la reprise des sociétés aériennes.

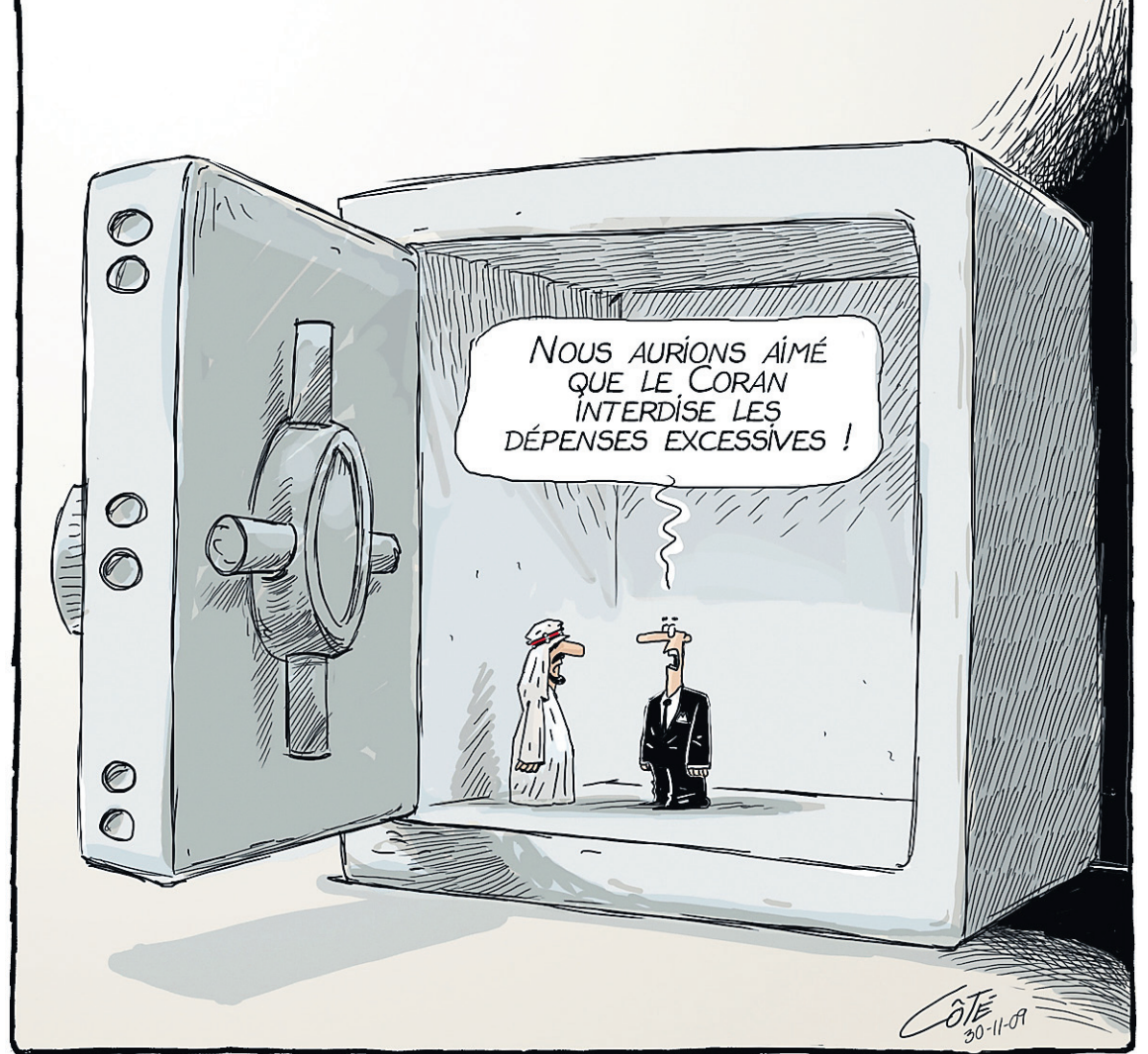
Par contre, l'avenir s'annonce fort prometteur pour Bombardier Transport. Aux quatre coins du monde, la récession a poussé les gouvernements à investir massivement dans les infrastructures pour relancer leur économie. Le virage vert a été à l'origine de projets d'investissements dans le développement de réseaux de trains à grande vitesse. Bombardier aura sa part du gâteau: contrat de 4,4 milliards en Chine, un autre de 13 milliards qui devrait se matérialiser en France au début de 2010, un troisième convoité au Royaume-Uni. Mais la conception de ces trains est réalisée en Europe, et leur fabrication, en Chine. Des miettes au Québec. Pourvu que le renouvellement de la flotte de métros à Montréal aboutisse bientôt, pour soutenir les activités de l'usine de La Pocatière. Le remplacement des rames à New York tomberait à point nommé aussi.

On peut déplorer que le gouvernement Harper, contrairement aux autres grandes économies, boude les investissements dans le rail, alors qu'elle abrite un chef de file mondial. Ce n'est pas parce que le service de VIA Rail n'aurait pas besoin d'être rafraîchi...

La politique de diversification de Bombardier s'est avérée une stratégie salutaire et payante.

Elle a lui a permis de préserver sa rentabilité et de continuer à engranger des profits. On verra si la tendance se maintiendra lorsque les résultats du troisième trimestre seront dévoilés jeudi.

DUBAÏ EN FAÏLLITE ?



DROITS RÉSERVÉS / apcote@lesoleil.com

CONJONCTURE

L'Europe résiste

Son positionnement dans le haut de gamme l'a aidée face à la montée en puissance des pays émergents

FRANÇOISE LEMOINE



L'auteure est économiste principale au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), à Paris.

Alors que les feux de l'actualité sont braqués sur les États-Unis et l'Asie, l'Union européenne paraît sur un profil politique bas, bien qu'elle se soit récemment dotée d'un président permanent et d'un chef de sa diplomatie. Sur le plan économique et commercial pourtant, l'Union européenne reste la première puissance mondiale et celle qui a le mieux fait face aux bouleversements qu'a entraînés la montée en puissance des économies émergentes depuis une quinzaine d'années.

Dans le commerce de biens manufacturés, ces nouveaux acteurs (Chine, Europe de l'Est, Inde, Brésil) ont donné du fil à retordre aux pays développés et ont sérieusement érodé la position dominante que détenait le trio constitué par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Les États-Unis ont mal résisté et leur part dans les exportations mondiales de produits industriels s'est effondrée de 18% à 12% entre 1990 et 2007; celle du Japon a été divisée par deux (9% en 2007); l'Eu-

rope a perdu beaucoup moins de terrain et ses exportations industrielles (hors commerce entre les pays membres) comptent encore pour 22% du total mondial (contre 25% en 1990). L'UE exporte actuellement vers le reste du monde autant de biens industriels que les États-Unis et le Japon réunis.

Un des atouts des industries européennes est qu'elles sont spécialisées dans les produits de haute technologie et le haut de gamme. Ce positionnement les a aidées à résister à la concurrence des pays émergents qui s'exerce principalement dans le bas de gamme. En outre, l'Union européenne a

Le marché russe a été très porteur dans les années 2000 et l'UE y a maintenu sa place de premier fournisseur, assurant près de la moitié des importations russes. Elle est le premier fournisseur de l'Inde même si la diversification des échanges extérieurs indiens lui a fait perdre des parts de marché. Elle devance aussi les États-Unis dans les importations du Brésil. En Chine, de loin le plus grand marché, l'UE a dépassé les États-Unis comme deuxième fournisseur dans les années 2000. En 2008, elle a fourni à la Chine 11,5% de ses importations, à peine moins que le Japon (13%). Celui-ci exporte

L'Union européenne exporte vers le reste du monde autant de biens industriels que les États-Unis et le Japon réunis.

capté dans les pays émergents des débouchés en expansion. Ses industriels étaient bien placés sur ces marchés et y ont réalisé de bonnes performances. En particulier, ils ont tiré parti des nouveaux marchés qui se sont ouverts à proximité avec l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union. L'élargissement a donné un nouveau souffle aux industries européennes.

L'Europe a aussi une forte présence commerciale dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).

beaucoup de produits intermédiaires destinés aux industries exportatrices chinoises, alors que l'Europe détient de fortes positions dans les importations destinées au marché intérieur et devrait donc bénéficier du recentrage de la croissance chinoise sur sa demande intérieure.

Les économies émergentes d'Europe de l'Est ont été durement frappées par la crise, mais les grandes économies comme la Chine, l'Inde, le Brésil ont assez bien résisté. L'Europe devrait continuer de profiter de ses bonnes positions sur ces marchés.



PHOTO CHRISTIAN CHARISIUS, ARCHIVES REUTERS

Le Colombo Express, un des plus gros bateaux de marchandise au monde - il peut contenir jusqu'à 8800 conteneurs -, dessert la zone commerciale Europe-Asie.

À BIEN Y PENSER

On a souvent tendance à s'exprimer lorsqu'on n'est pas satisfait des services reçus. Or je n'ai que des éloges à adresser aux personnes qui nous accueillent au Stade olympique pour nous administrer le vaccin contre la grippe A (H1N1). Des gens souriants, courtois, professionnels et efficaces. Une organisation rodée.

— Vincent Forcier, Montréal

FORUM

GES

Les choses qu'on n'ose pas dire



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Sur les plans énergétique et environnemental, ce qui distingue le Québec, ce sont ses réserves d'hydroélectricité, verte et renouvelable. C'est cette électricité qui nous permet d'afficher un meilleur bilan que nos voisins pour les émissions de gaz à effet de serre. C'est le fait que le Québec est le quatrième producteur d'hydroélectricité

On ne peut pas sérieusement réduire la consommation d'électricité sans augmenter les tarifs.

au monde qui rendra le premier ministre Jean Charest intéressant, lorsqu'il sera à Copenhague. Et c'est cette électricité qui permettra au Québec de faire sa principale contribution à la lutte contre le réchauffement planétaire.

Et pourtant, dans le débat sur les cibles de réduction de GES du Québec, on ne parle pas d'électricité. Bizarre. Non? On devine pourquoi. Pour que l'électricité puisse pleinement jouer ce rôle essentiel, il faudra absolument cesser de subventionner la surconsommation, et donc augmenter substantiellement les tarifs. Or, comme on sait, c'est un sujet tabou.

Cela nous mène à une situation surréaliste où un gouvernement qui veut être ambitieux dans la réduction des émissions de GES, et une opposition qui trouve que le gouvernement ne va pas assez loin, réussissent à ne jamais parler d'une mesure qui aurait un impact significatif pour contrer le réchauffement planétaire. Et les groupes environnementaux, sans doute pour rester populaires, sont plus que discrets sur la question. Bref, on se gargarise, on se pète les bretelles, et on ne parle pas des vraies affaires. Mais si les Québécois veulent vraiment que le Québec soit vert, ils doivent être logiques avec eux-mêmes.

Ça fait longtemps que j'écris là-dessus. Je ne suis pas le seul. Les économistes et les spécialistes de l'énergie décrivent nos tarifs d'électricité comme une aberration. Cette aberration devient un scandale dans le contexte du réchauffement climatique. Et voilà pourquoi ça fait plaisir de voir deux spécialistes de l'Université Laval, Jean-Thomas Bernard et Jean-Yves Ducloux, revenir à la charge dans une étude faite pour l'Institut C. D. Howe.

Pourquoi augmenter les tarifs? Parce qu'on ne peut pas sérieusement réduire la consommation d'énergie sans des hausses de prix. C'est en fait la même logique que pour les produits pétroliers, dont on ne pourra pas réduire l'utilisation sans taxer le carbone, c'est-à-dire l'essence, le mazout et le gaz.

Mais pourquoi faudrait-il réduire la consommation d'électricité, si celle-ci est propre? Parce qu'il est difficile de rentabiliser l'introduction de mesures d'économie ou de sources d'énergie de rechange, quand le prix de l'hydroélectricité est anormalement bas. Parce que les nouvelles sources d'hydroélectricité et d'énergie éolienne seront plus coûteuses.

Et surtout, parce que cette énergie économisée peut être exportée. Notre énergie propre peut ainsi réduire des sources d'énergie qui génèrent beaucoup de GES, comme les centrales au charbon du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario ou des États-Unis. Déjà, le gouvernement Charest a amorcé le mouvement en relançant de grands travaux, ce qui permet d'augmenter nos exportations. Il faut aller au bout de cette démarche, en augmentant le potentiel d'exportations par des économies, et donc en augmentant les tarifs.

Pas facile à vendre. En partant, les gens ne veulent pas de hausses de tarifs. Ils en voudront encore moins si on leur demande de payer plus cher pour exporter davantage. En outre, ça ne paraîtrait même pas dans nos chiffres. Quand le Québec exporte son électricité, ce ne sont pas les émissions de GES québécoises qui baissent, mais celle des voisins, un détail agaçant si on ne regarde pas les choses d'un point de vue global.

Bien sûr, l'idée n'est pas politiquement rentable. Mais le contexte offre à nos politiciens une occasion unique de renverser la tendance et de faire accepter des hausses de tarifs qui, jusqu'ici, avaient soulevé un tollé. Ils ont maintenant un argument de poids: Copenhague.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le cinéaste Gilles Carle s'est éteint dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 80 ans. Il souffrait de parkinson depuis le début des années 90.

VIVRE AUTREMENT

Dans le tumulte de son parkinson, une certaine ironie persistait chez Gilles Carle... c'était sa petite victoire journalière

BRUNO ROY
L'auteur est écrivain.

À son insu, la maladie avait couru en lui. Imperceptiblement, elle avait pénétré son corps parsemé d'oublis inattendus et légers. Elle s'était poursuivie par un long travelling à travers une nouvelle fenêtre, celle d'un parkinson incontournable.

Arrivée comme une bille de bois au bord de l'eau, la maladie avait surgi de nulle part. Progressivement, comme en secret, sa parole était de plus en plus touchée. Il laissa d'abord tomber quelques syllabes, puis s'était débarrassé, bien malgré lui, de mots, de noms, de phrases aussi. Ses toiles libertaires, au mur de son imaginaire, coloraient toujours son quotidien mais ses mains dessinaient de moins en moins. Puis ce fut la fin du mouvement, l'arrêt du créateur. Le cinéaste dut regarder s'envoler le scénario de son dernier film, *Mona McGill*, jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un point noir à l'horizon de son île.

L'ombre de sa maladie était passée furtivement dans une trouée de lumière. Le cinéaste avait franchi la crête de sa gloire. De film en film, il avait circulé dans tous les imaginaires d'un Québec grandeur nature. Le chasseur d'images n'avait jamais vu quoi que ce soit de plus profond que cette nature de vent, de neige, de soleil et de pluie. Sur les écrans, le cinéaste avait fait venir une harde de portraits bien vivants. Il avait accosté

au rivage des imaginaires universels. Souvent, telle une bête, il avait abordé de biais la montagne de son époque pour couper la route à la bêtise et au conformisme.

L'homme est resté lucide mais diminué, ankylosé, son regard parfois était balayé par un écran gris. Seul son visage était encore visible sur lequel des étincelles surgissaient de sa lumière intérieure. La pluie fine de sa maladie tombait toujours. Le cinéaste ne portait plus son imperméable de

Le cinéaste savait qu'il avait atteint l'autre versant, conscient de descendre dans la vallée de l'absence, bordée, en contrebas, par l'impuissance de son destin.

réalisateur. Marchant à tâtons, il ne relevait plus les pistes fraîches de ses idées. Ses pas ne se pressaient plus sur le chemin des plateaux. S'il n'était pas seul, si Chloé était là, si ses amis l'entouraient toujours, à l'île comme à la ville, Gilles Carle savait qu'il avait atteint l'autre versant, conscient de descendre dans la vallée de l'absence, bordée, en contrebas, par l'impuissance de son destin.

Il était là, dans la cuvette de son parkinson, mais auréolé de sa force

de vivre autrement. Certes, en levant sa tête, il semblait absorbé par le fouillis de son corps malade. Son regard, toutefois, montait sur une petite butte, celle d'une constante clairvoyance. Gilles demeurait magnifique lorsqu'il relevait la tête, énorme de dignité. Malgré le beau pelage blanc de son humanité, malgré sa gloire bien ramifiée, revêtue de son velours de cinéaste, ses naseaux frémissants, telle une «bête atteinte», la maladie avait continué insensiblement son insidieux voyage. On dirait, parfois, qu'elle le regardait en pensant qu'elle abattait lentement un homme exceptionnel qui, toute sa vie, n'avait appartenu qu'aux grands espaces de liberté. Et voilà que cette merveilleuse aventure humaine s'achève aujourd'hui dans le désert blanc de l'absurde. Pourtant, ni la peur ni la mort à bout de souffle n'ont été sa hantise. Dans le tumulte de sa maladie, une certaine ironie persistait, et qui était sa petite victoire journalière.

Visiblement, la maladie a poursuivi le grand animal de cinéaste qu'il a été, cette bête atteinte dans son art de vivre, dans sa libre faculté d'aimer. Or, si la maladie s'est enfin résolue de s'en aller, ce n'est pas la mort qui aura gagné sur elle, c'est l'imaginaire, cette force de vivre autrement dont ont témoigné et témoigneront, d'hier à demain, les mots et les images de Gilles Carle.

FORUM@LAPRESSE.CA

Gilles Carle racontait la vie

J'ai travaillé deux fois avec Gilles Carle: pour faire la musique du film *Les mâles* (dont la chanson *Le temps est bon*) puis celle des *Plouffe* (dont la chanson *Il était une fois des gens heureux*). On ne se parlait pas, lui et moi. Pas besoin. Car on était sur la même longueur d'onde au départ, instinctivement; on avait la même éthique: il essayait de faire du cinéma «pop pas naïseux», comme moi j'essaie de faire de la chanson «pop pas naïseuse». Donc, il faisait des films non pas pour les analystes ni pour sa propre satisfaction, mais pour les spectateurs, d'où son réflexe ou son souci de créer des scènes, des dialogues et des personnages qui fonctionnent, exactement comme je fais mes *tones*, avec des «hooks» et des moments de frisson, des *tones* qui fonctionnent. Gilles Carle avait du cinéma la même idée, exactement, que celle que je me fais d'une bonne chanson ou de n'importe quelle bonne œuvre d'art: le contraire du nombrilisme et du «je-me-moi». Il racontait LA vie, NOTRE vie, pas SA vie. Il ne s'exprimait pas, il exprimait. Pas pareil. C'est plus large,

plus vrai, probablement plus durable. Plus risqué aussi, car le verdict se présente toujours sous forme d'échec ou de réussite, un jugement terriblement clair, sans appel. Donc quand on travaillait ensemble, on ne se parlait jamais (surtout pas pour se féliciter mutuellement quand nos affaires fonctionnaient). On avait mieux que se parler: on s'entendait. Du dedans. Ça a valu la peine. La peine de travailler dur, la peine de le voir partir.

Stéphane Venne, auteur-compositeur

Un grand cinéaste

Samedi soir, j'ai revu l'une des œuvres majeures (et premières) de Gilles Carle, *La vie heureuse de Léopold Z*. Quelle œuvre joyeuse, conçue et réalisée par l'un des cinéastes les plus marquants du cinéma québécois, à l'œuvre profuse, au talent rarement égalé! Dans ce film, Léo Tremblay est un homme éminemment libre et profondément touchant, digne émule de son grandiose créateur, Gilles Carle. Eh oui! Un homme libre vient de nous quitter après avoir été tragiquement «miné» par une saloperie de maladie. Espérons que la société québécoise saura, au fil du temps, «pro-

duire et reproduire» des centaines de Gilles Carle. Triste, triste est mon âme!

Jean-Serge Baribeau, Montréal

Mon film préféré

J'ai aimé plusieurs films de Gilles Carle, notamment *La vie heureuse de Léopold Z*, *La vraie nature de Bernadette*, *La mort d'un bûcheron*, *Les mâles*, ou son court-métrage *L'âge de la machine*, mais mon film préféré demeure *Les Plouffe*. C'est le plus beau film tourné sur la ville de Québec. Il a su saisir et traduire à l'écran la vie à Québec, dans la basse-ville, à une époque que je n'ai pas connue, mais qui m'a été racontée par mes parents. Quand j'ai vu *Les Plouffe* pour la première fois, je voyais la ville et les gens exactement comme mon père et mes oncles me les avaient racontés depuis toujours. La fameuse scène où Ovide rentre chez lui après une journée à errer et à boire, avec sa famille silencieuse et inquiète qui l'attend, assise autour de la table de la cuisine, et où il dit: «Y'a pas de place nulle part pour les Ovide Plouffe du monde entier!» est l'une des scènes les plus bouleversantes que j'aie vues de ma vie au cinéma. Adieu M. Carle, et merci!

Michel Jacques

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Ecrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

MOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, liée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12,300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Nos voitures sont pensées pour gagner les cœurs, pas des trophées.



**Meilleur nouveau VUS ou VUC
entre 35 000 \$ et 60 000 \$**
Touareg
TDI Diesel propre 2010



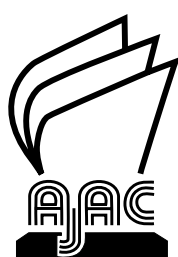
**Meilleure voiture de sport /
de performance
de moins de 50 000 \$**
Golf GTI 2010



**Meilleure voiture familiale
de moins de 30 000 \$**
Golf familiale
TDI Diesel propre 2010

Mais nous avons tout de même gagné les cœurs de quelques juges au passage.

Nos ingénieurs en Allemagne travaillent sans relâche pour perfectionner le design de chaque Volkswagen. Ils n'arrêtent pas tant que tous les éléments de porte, de moteur, de garniture et de suspension, pour ne citer qu'eux, ne répondent pas à leurs spécifications des plus pointilleuses. Encore une fois, leur travail acharné a été récompensé. Merci aux membres de l'AJAC de nous avoir donné, à nous et à nos ingénieurs, un peu plus de raisons de célébrer cette année. Trois pour être précis. Plus que n'importe quel autre fabricant automobile au pays*. **Pour en savoir plus sur tous nos lauréats, rendez-vous chez votre concessionnaire ou visitez vw.ca.**



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA



Das Auto.